

le petit



JUILLET / AOÛT 2020 • N° 332

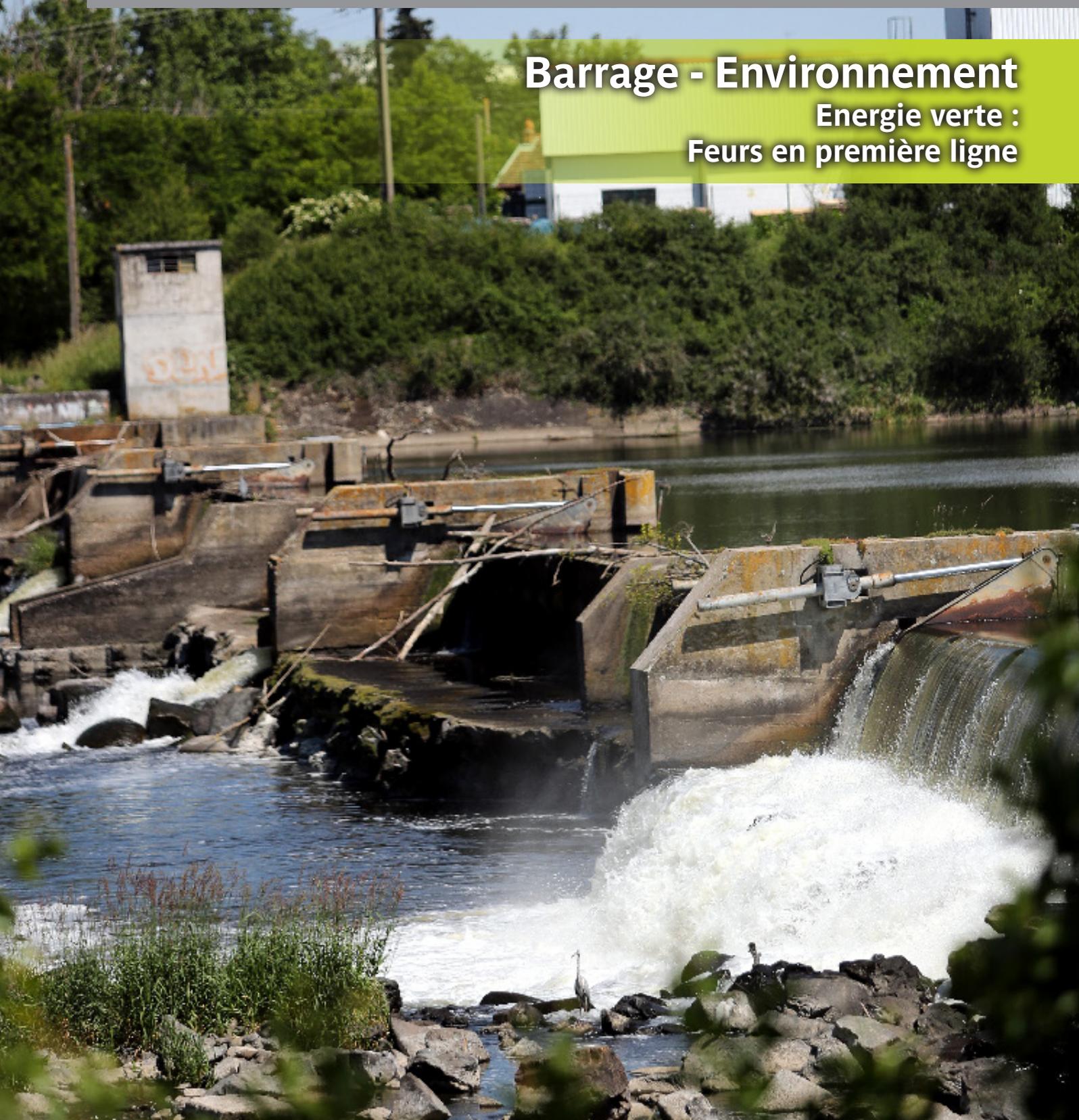
FORÉZIEN

ISSN 1145 - 6280

Mensuel d'informations de la ville de FEURS

Barrage - Environnement

**Energie verte :
Feurs en première ligne**



À la une • p 3 à 4

Cet été, des spectacles dans le parc du château du Rozier
Les concerts du vendredi, en centre-ville

À ne pas manquer • p 5

Expo LEGO® au musée de Feurs
L'agenda

Vie municipale • p 6 à 8

Le nouveau conseil municipal
Concours municipal des maisons fleuries

Actualités • p 9 à 14 et 20 à 23

Et la pandémie arriva...

Citykomi®

N'oublions jamais !

Cent bougies sur le gâteau d'anniversaire

8 mai 2020

Un véhicule pour le club handisport

Don de sang

Une voiture plonge dans le fleuve

Le temps fort du mois • p 15 à 19

Travaux de rénovation du
barrage sur la Loire :
un chantier pharaonique !

Vie sportive • p 24 et 25

La saison 2020/2021 arrive

Animations - manifestations • p 26 et 27

Ciné Feurs est ouvert tout l'été

Minigolf

Des courses à l'hippodrome

Animations d'été avec le centre social

Hommage • p 28 et 29**État civil • p 30 et 31**

Zoom sur...

Une meilleure distribution du *Petit Forézien*



Des problèmes récurrents de distribution du *Petit Forézien* nous ont été signalés par nos lecteurs.

Malgré les innombrables relances auprès de la société distributrice, les problèmes n'ont pas été résolus.

Ainsi, pour permettre aux Foréziens d'avoir d'une manière correcte, chaque mois, *Le Petit Forézien* dans leurs boîtes aux lettres, les élus ont décidé de changer de distributeur.

Depuis le numéro spécial du comice, le n° 331, la distribution est désormais assurée par la société Médiapost. Il s'agit d'une filiale du groupe La Poste.

Nous espérons vivement que tous les Foréziens puissent, dorénavant, recevoir leur magazine de façon régulière dans leur boîte.

Le n° 332 du *Petit Forézien* devait vous être distribué fin mars. Mais en raison de l'état d'urgence sanitaire et du confinement généralisé, il a été décidé de stopper la parution du magazine jusqu'au déconfinement. C'est la première interruption de publication depuis sa création, en 1990. Aujourd'hui, la vie reprend. Nous avons tout d'abord une pensée pour les personnes et leur famille touchées par le covid-19. Ce numéro 332, malgré une pagination augmentée, ne permet pas d'absorber la totalité des articles initialement prévue. Certains seront publiés dans de futurs numéros.

Le petit
FORÉZIEN N° 332

JUILLET / AOÛT 2020 - ISSN 1145-6280

Mensuel d'informations de la ville de Feurs
édité par la mairie de Feurs, 4 bis place Antoine-Drivet
B.P. 131 - 42110 Feurs

Tél. : 04 77 27 40 08

Courriel rédaction : mairie.petitforezien@feurs.fr

Courriel publicité : mairie.petitforezien.pub@feurs.fr

Directeur de la publication : Jean-Pierre Taite

Chef de rédaction : François Perrot

Photos : F. Perrot, M. Riccobene, droits réservés

Publicité : Mathilde Riccobene

Mise en page : Xtreme Com - 42110 Civens - 04 77 26 61 77

Impression : Imprimerie Chirat

42540 St-Just-la-Pendue - 04 77 63 25 44

Tirage : 7 100 exemplaires ; onze numéros/an

Distribution : Médiapost - Dépôt légal à parution.

Magazine imprimé avec des encres végétales.

Le Petit Forézien sur internet : www.feurs.org



Cet été, venez aux spectacles dans le parc du château du Rozier

Clement Terrade a concocté une fin de saison en plein air, dans les jardins du parc du Rozier. Il espère de tout cœur que toutes les manifestations programmées au calendrier estival du château du Rozier pourront se dérouler. La réservation est fortement conseillée pour ces spectacles gratuits.

Énoïa (jazz/folk)



L'histoire d'Énoïa commence à la rencontre de Claudine Pauly et Jason Del Campo : c'est une symbiose évidente. Les deux auteurs compositeurs offrent une expérience sensuelle, invitation à un moment suspendu. Une immersion en marge d'un monde à grandes vitesses. Claudine écrit dans sa langue maternelle une poésie directe et onirique. Elle raconte des secrets avec son violoncelle, elle chante pour se mettre à nu. Jason, à la guitare électrique, installe des ambiances chaleureuses aux couleurs infinies, enveloppe la voix manipulant les textures sonores.

• Samedi 4 juillet, 21 heures.

Logar (indie folk)



Logar propose un folk nostalgique mais jamais triste, parfois enjouée mais jamais légère, invitant tout autant au rêve qu'à la réflexion. Artiste talentueux et plein de musicalité, il propose un jeu de guitare riche et sensible qui accompagne une voix touchante et fragile. Accompagné de sa guitare, Logar habille ses chansons selon ses envies, selon les lieux, tout en gardant l'esprit minimaliste qu'elles requièrent et rappelle volontiers des artistes tels que Nick Drake ou encore Elliott Smith.

• Vendredi 10 juillet, 21 heures.

Auren et Stan Mathis (pop folk)



Calexico joue à Lyon. À la fin du concert, Auren leur confie ses maquettes. Joey Burns et John Convertino flashent et décident de réaliser son nouvel album.

La voilà embarquée pour Tucson où s'élaborent onze chansons enregistrées en « live ». Auren a assuré les premières parties de Vanessa Paradis, en fin d'année 2019.

À la croisée d'influences contrastées, l'univers de Stan Mathis circonscrit, entre sources et alarmes la synthèse de nos vies quotidiennes, tout autant fugitives qu'engagées. Ces nouvelles chansons ont été produites avec Johan Putet.

• Samedi 11 juillet, 21 heures.

« Apérozier »

Les beaux jours sont de retour, les « apérozier » aussi ! La recette, que vous connaissez, est simple : de la bonne musique, le parc du château du Rozier, le soleil couchant, les copains et... l'apéro ! Cette soirée sera animée par DJ BdL. Originaire de Saint-Étienne, cette jeune femme concocte des sets percuteurs reflétant ses influences musicales, hip hop new skool, tropical bass ou nu disco.

• Vendredi 17 juillet, 19 heures.

Karaoke

Laissez-vous prendre par les lumières de la scène le temps d'une chanson... ou de deux... Tout est permis ou presque... il suffit de choisir un titre parmi les quelques 250 que peut jouer le groupe qui vous accompagne dans de véritables conditions de concert.

Les bénéfices de la soirée reviendront à l'association « Le chemin de Lola ».

• Samedi 18 juillet, 20 heures.

Inscription : 7 euros.

Julianna Ymira (flamenco)



Photo : Marion Paola Touja

Entre tradition et modernité « Ôle y Ôle ! » vous plonge dans l'histoire du flamenco, son évolution et ses divers styles de musique et de danses. Gestes sensuels, regards envoûtants, voix puissantes... sur scène les artistes déploient un flamenco authentique et pur, abondant avec talent le métissage et l'énergie unique de cet art, aujourd'hui classé patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'UNESCO. Un concert envoûtant où musique et danse ne font qu'un. Le public est invité à participer à une

initiation aux rythmes du flamenco, au chant et à la danse.

• Vendredi 24 juillet, 21 heures.

The ElectroKit (Electro)



Musicien, ingénieur du son, créateur sonore et tête chercheuse, Franck Berthoux enchaîne les collaborations avec des artistes de la scène actuelle et contemporaine depuis près de vingt ans. Dans l'ombre de la régie ou sous la lumière des projecteurs, cet autodidacte n'a toujours qu'un seul objectif : mettre son savoir-faire au service d'autres artistes. Avec The ElectroKit, son premier projet solo, il vous prend par la main pour un voyage au cœur de l'intime, de son univers, de sa musique.

• Samedi 25 juillet, 19 heures.

Stereo Ties (bal de fin de saison)



C'est le dernier concert d'une saison ô combien particulière au château du Rozier. Et à cette occasion, le groupe Stereo Ties sera présent pour faire danser les Foréziens. Stereo Ties, c'est avant tout quatre musiciens. Une chanteuse/flûtiste et un chanteur/guitariste accompagnés par un duo basse batterie. Les deux voix se mélangent parfaitement pour réinterpréter des grands titres de la pop et de la soul. Elles sont portées et mises en valeur par une rythmique complice et efficace qui va déclencher les déhanchés les plus récalcitrants.

• Samedi 1^{er} août, 21 heures.

« Apérozier »

À l'occasion du dernier « apérozier » de la saison 2019/2020, Yansa sera présent pour l'animation musicale. Une belle occasion de venir trinquer sans abuser entre copains en écoutant de la bonne musique.

• Vendredi 7 août, 19 heures.

Concerts d'été gratuits : chaque vendredi soir

Le comité des fêtes « Feurs en fête » souhaite animer le centre-ville, cet été. Et malgré (à l'heure du bouclage du magazine) l'incertitude qui règne sur la possibilité ou non d'organiser des manifestations durant la période estivale, les organisateurs sont optimistes et ont calé les dates de sept concerts. Toutefois, il est difficile d'indiquer avec précision la programmation et le lieu exact où se produiront les artistes.



Claude Lieggi et le Big band de l'ouest.

Ce qui est certain, à l'image du succès des années précédentes, c'est l'éclatement des scènes dans l'hyper centre de Feurs. La place Antoine Drivet, première scène utilisée devant la mairie, la place Geoffroy Guichard (dite place du marché) et la place du forum (le long de l'église Notre-Dame) seront les trois sites régulièrement utilisés le vendredi soir.

On aura le plaisir d'entendre Daniel Torti mais aussi Iza Musica. Cette dernière, avec

une expérience de plus de vingt-cinq ans au sein de différents orchestres, Iza Musica est une spécialiste du disco, des années 80, rétro/musette mais aussi d'Édith-Piaf. Mais son répertoire s'étend aussi aux variétés françaises et étrangères jusqu'à nos jours. Il y aura aussi la formation « Les ocques rouges ». L'ensemble est composé d'une dizaine de musiciens. « Les ocques rouges » feront voyager le public en musique et en chansons au son des compositions de Claude Nougaro, Henri Salvador, Nino Ferrer, Eddy Mitchell, Jacques Dutronc, Bobby Lapointe, Boris Vian et bien d'autres. Le chanteur Éric Serano n'est pas un inconnu dans le Forez et ses fans seront heureux de le retrouver à Feurs, cet été.

Les Foréziens apprécieront aussi le nouveau spectacle co-réalisé avec Claude Lieggi & le Big Band de l'ouest. Il met en scène pour l'essentiel le répertoire de Georges-Brassens mais aussi les grands textes de la chanson française époque zizou (Vian,



La marquise

Le calendrier des concerts

- Vendredi 17 juillet
- Vendredi 24 juillet
- Vendredi 31 juillet
- Vendredi 07 août
- Vendredi 14 août
- Vendredi 21 août
- Vendredi 28 août



Les ocques rouges

Mouloudji, etc.). Les arrangements signés Pascal Berne & Nicolas Frache revisitent ces « standards » et exploitent au mieux les possibilités offertes par le Big band de jazz. L'humour et la mise en scène de Claude Lieggi donne à ce spectacle le brin de folie propre à cette époque !

Et puis Feurs accueillera « La Marquise ». Contrebasse, guitares, accordéon au service d'une Marquise vocalement enrichie par les harmonisations du trio. Musicalement, les lascars vont puiser dans tout ce qui peut faire groover la chanson française : le swing, le blues, le reggae avec ici et là quelques ingrédients funky ou latinos. Côté scène, l'esprit reste le même ! Celui d'une Marquise qui a du tempérament et de la bouteille avec plus de 500 concerts au compteur !

Un bal le 14 juillet

« Feurs en fête » va aussi organiser le traditionnel bal du 14 juillet. Il sera animé par Véronique Pomiès et son inséparable accordéon. Depuis novembre 2014, elle est à la tête d'un orchestre fort réputé notamment dans toute la région Occitanie d'où elle est originaire. Si elle est principalement demandée dans le Tarn et l'Aveyron, sa notoriété fait qu'elle se produit aussi en Auvergne-Rhône-Alpes. Nous aurons la chance de recevoir cette artiste à Feurs pour la fête nationale.

Véronique Pomiès



50% de réduction sur les prestations de ménage et de repassage.

MOD
Main d'Œuvre à Disposition
depuis 1981

SERVICES à LA PROXIMITÉ

MÉNAGE • REPASSAGE • MANUTENTION • JARDINAGE • BRICOLAGE

« Rapidité de mise en place, flexibilité, simplicité administrative. MOD ne demande pas d'engagement de durée : renseignez-vous ! »

SECTEURS D'INTERVENTION
MONTBRISON
FEURS • BOEN-SUR-LIGNON
MONTROND-LES-BAINS

PROFESSIONNELS • ASSOCIATIONS • PARTICULIERS • COLLECTIVITÉS

TÉL. : 04 77 96 06 17

www.mod-montbrison.fr

La Table Ronde Traiteur

04 77 26 24 92

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE
ET EN
ENTREPRISE

A PARTIR de
6,50€
(Livraison
comprise)



www.latableronde-traiteur.fr

Il y en a pour tous « LEGO® et les couleurs » !

Exposition « Ma Région en briques » au musée de Feurs



L'exposition temporaire « Ma Région en briques LEGO® » est consacrée aux plus beaux monuments de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Et cela est incontestable, cette expo fait un véritable tabac !

Réalisées à l'aide de 257 000 briques de LEGO® et après 1 600 heures d'assemblage, les quatorze œuvres magistrales – certaines font plus de deux mètres de long – représentent notamment le village de Pérouges et le monastère de Brou dans l'Ain, la caverne Chauvet du Pont d'Arc (Ardèche), le viaduc de Garabit

(Cantal), le parc-musée de la mine de Saint-Étienne (Loire), Notre-Dame de Fourvière à Lyon (Rhône), le palais de l'Isle d'Annecy (Haute-Savoie), Vichy ville thermale, (Allier), etc.

Attention, profitez des grandes vacances pour découvrir l'exposition « Ma Région en briques LEGO® » car elle sera démontée le 25 septembre.

• Musée de Feurs, rue Victor de Laprade. Tél. 04 77 26 24 48 ;
Courriel : mairie.musee@feurs.fr

Note aux lecteurs

En raison des mesures prises dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de coronavirus covid-19, certaines manifestations annoncées dans ce numéro peuvent faire l'objet d'une annulation ou d'un report.

L'agenda • Juillet / Août 2020 • Feurs

JUILLET

Mercredi 1^{er}

- Ciné Feurs, programmation et horaire sur <https://cinefeurs.info> (tout le mois de juillet)
- Piscine couverte d'hiver, allée du parc, 9 h à 11 h, 11 h 30 à 13 h 30 et 14 h 15 à 17 h 30 (inscriptions et paiements sur www.forez-est.com)

Vendredi 3

- Les détours de Forez-Est, « Les coulisses de l'hippodrome », visite organisée par l'office de tourisme, hippodrome, 12 h 15
- Réunion hippique, festival du trot, hippodrome, 13 h

Samedi 4

- Ouverture du minigolf, parc municipal rue des Minimes, du lundi au samedi de 10 h à 12 h et 14 h à 19 h (le dimanche de 14 h à 19 h)
- Jazz/folk avec Énoïa, château du Rozier, 21 h

Lundi 6

- Permanence pour l'information et le recrutement dans la gendarmerie, mairie, 14 h à 16 h

Mardi 7

- Médiathèque « Au forum des mots », horaires d'été tous les mardi, mercredi, vendredi et samedi jusqu'au 31 août
- Sortie « champignons plantes » avec le groupement mycologique et botanique

Vendredi 10

- Indie folk avec Logar, château du Rozier, 21 h

Samedi 11

- Pop folk avec Auren et Stan Mathis, château du Rozier, 21 h

Lundi 13

- Minigolf, parc municipal rue des Minimes, 14 h à 19 h

Mardi 14

- Minigolf, parc municipal rue des Minimes, 14 h à 19 h
- Bal du 14 juillet

Mercredi 15

- Don de sang, salle des fêtes Éden, 14 h à 19 h

Vendredi 17

- « Apérozier » avec DJ BdL, château du Rozier, 19 h
- Concert d'été en plein air, centre-ville

Samedi 18

- Karaoké live au profit de l'association Le chemin de Lola, château du Rozier, 20 h

Dimanche 19

- Réunion hippique, hippodrome, 12 h
- Les détours de Forez-Est, « Les coulisses de l'hippodrome », visite organisée par l'office de tourisme, hippodrome, 12 h 15

Vendredi 24

- Sortie « champignons plantes » avec le groupement mycologique et botanique
- Concert d'été en plein air, centre-ville
- Soirée flamenco avec Julianna Ymira dans « Ôle y Ôle ! », château du Rozier, 21 h

Samedi 25

- Electro avec The ElectroKit, château du Rozier, 19 h

Vendredi 31

- Concert d'été en plein air, centre-ville
- Auditions de la comédie musicale « Forez Academy », château du Rozier, 20 h 30

AOÛT

Samedi 1^{er}

- Piscine couverte d'hiver, allée du parc, 9 h à 11 h, 11 h 30 à 13 h 30 et 14 h 15 à 17 h 30 (inscriptions et paiements sur www.forez-est.com)
- Ouverture du minigolf, parc municipal rue des Minimes, du lundi au samedi de 10 h à 12 h et 14 h à 19 h (le dimanche de 14 h à 19 h)
- Médiathèque « Au forum des mots », horaires d'été tous les mardi, mercredi, vendredi et samedi jusqu'au 31 août
- Ciné Feurs, programmation et horaire sur <https://cinefeurs.info> (tout le mois d'août)
- Exposition « Ma Région en briques LEGO® », musée de Feurs
- Bal de fin de saison avec Stereo Ties, château du Rozier, 21 h

Lundi 3

- Permanence pour l'information et le recrutement dans la gendarmerie, mairie, 14 h à 16 h

Vendredi 7

- Les détours de Forez-Est, « L'envers du décor de Ciné Feurs », visite organisée par l'office de tourisme, place du général de Gaulle, 14 h 30
- Concert d'été en plein air, centre-ville
- Yansa « apérozier » avec DJ set, château du Rozier, 21 h

Vendredi 14

- Concert d'été en plein air, centre-ville

Samedi 15

- Minigolf, parc municipal rue des Minimes, 14 h à 19 h

Vendredi 21

- Concert d'été en plein air, centre-ville

Vendredi 28

- Concert d'été en plein air, centre-ville

Une équipe municipale pour tous les foréziens

C'est à la maison de la commune – et à huis clos au regard des dispositions imposées par l'état d'urgence sanitaire – que se sont déroulées les deux premières séances du conseil municipal, fin mai et début juin. La première était pour installer les vingt-neuf conseillers afin qu'ils procèdent à l'élection du maire et des adjoints.

Mireille Gibert, doyenne de l'assemblée municipale donnait lecture du déroulement de l'élection du maire et des adjoints. Puis seul candidat, Jean-Pierre Taite, voyait son mandat de premier magistrat de la cité forézienne reconduit. Huit adjoints et deux conseillers délégués étaient par la suite élus.

La seconde réunion permettait de déterminer les membres des différentes commissions et de traiter de nombreux points inscrits à l'ordre du jour.

• Les différentes commissions sont consultables sur le site www.feurs.org dans la rubrique « Mairie pratique » puis « Les commissions ».

Vos élus



M. Jean-Pierre Taite
maire



Mme Marianne Darfeuille
1^{re} adjointe



M. Georges Reboux
2^e adjoint



M. Quentin Bataillon
conseiller



Mme Nicole Padet
conseillère



M. Éric Thivent
conseiller



Mme Christine Billard
conseillère



Mme Sylvie Delobelle
3^e adjointe



M. Jean-Marc Galley
4^e adjoint



Mme Mireille Gibert
5^e adjointe



M. Christian Vilain
6^e adjoint



Mme Valérie Buisson
7^e adjointe



M. David Raymond
8^e adjoint



M. Pascal Bernard
conseiller délégué



M. Claude Mondesert
conseiller délégué



Anne-Flore Gacon
suppléante



Mme Catherine Pomport
conseillère



Mme Raymonde Dupuy
conseillère



Mme Cathy Violla
conseillère



Alban Girerd
suppléant



Mme Nezha Nahmed
conseillère



M. Mathieu Mouragne
conseiller



Mme Marguerite Jacquemont
conseillère



M. Henri Nigay
conseiller



Mme Patricia Conseillon
conseillère



M. Ise Taskin
conseiller



M. Bernard Dignonnet
conseiller



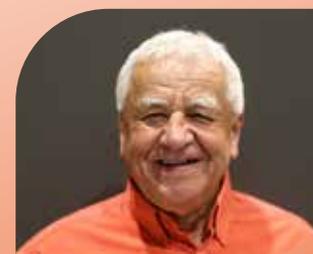
Mme Franciane Thevenet
conseillère



M. Joan Lyczak
conseiller



Mme Virginie Pacrot
conseillère



M. Louis Duret
conseiller



Fleurissement 2019 : encore un très bon cru

De nombreux Foréziens se sont inscrits, l'an passé, au concours municipal du fleurissement 2019. Tous, avec grand soin, ont entretenu leurs jardins, balcons, terrasses, ... Malgré les conditions météorologiques, les Foréziens ont réussi à avoir de jolis massifs et de beaux balcons. Qu'ils soient remerciés de leurs investissements en faveur du fleurissement. Espérons que l'édition 2020 soit aussi belle que les précédentes. Les bulletins d'inscriptions sont à déposer en mairie au plus tard le mardi 30 juin.

LE CLASSEMENT

Catégorie A Maison avec jardin

1 ^{er} prix	GOUTTE René	5 allée du Bois
2 ^e prix	NOILLY Bruno et Catherine	6 rue Bonnassieux
3 ^e prix	GUERPILLON Marie	1 rue Jean de la Fontaine
4 ^e prix	SEON Thérèse et Jacky	1 bis rue Marc Seguin
5 ^e prix	PRALAS Michèle	4 rue du Forez
6 ^e prix	GENOUX Marie-Thérèse	13 chemin de l'Éazillée
7 ^e prix	MAGAT Robert et Colette	4 rue Martin Luther King
8 ^e prix	PONCET Bernadette	14 rue Voltaire
9 ^e prix	CONSTANTIN Michèle	1 rue des Pervenches
10 ^e prix	PILON Paule	4 chemin du Riou
11 ^e prix	TURNEL Pascal	12 rue Pascal
12 ^e prix	DUMAS Marguerite	4 le petit cheval
13 ^e prix	SUBRIN Gilbert	2 boulevard de la Boissonnette
14 ^e prix	BRUYERE Claude	32 rue Louis Blanc
15 ^e prix	BOURRAT Michel	1 rue Marc Seguin
16 ^e prix	BRUYERE Valérie	20 impasse Francis Garnier
17 ^e prix	GLAS Colette	11 rue des Ségusiaves
18 ^e prix	BOSTVIRONNOIS Michel	17 chemin des Planchettes
19 ^e prix	RANC Marie-Paule	Le petit cheval
20 ^e prix	CHANUT Michèle	2 bis boulevard de la Boissonnette
21 ^e prix	BOICHON Marie-Antoinette	6 rue de la Minette
22 ^e prix	DUSSUPT Élisabeth	2 rue Jacques Brel
23 ^e prix	VIAL Marie-Thérèse	La dorade
24 ^e prix	FOYATIER Marius	3 chemin de la barre
25 ^e prix	FAYOLLE Odette	20 rue Pasteur
26 ^e prix	GIRARD Jean-Marc	11 chemin de l'Éazillée
27 ^e prix	DUMAS Lucienne	La dorade
28 ^e prix	BERTHET Marcel	9 rue de la croix des rameaux
29 ^e prix	DUCREUX Michèle	1 rue Martin Luther Kink
30 ^e prix	JULLIEN Ghislaine	6 chemin de l'Éazillée

Catégorie B Maison avec loggia, balcons, terrasses, fenêtres fleuries

1 ^{er} prix	LACOSTE Maryse	21 rue de Verdun
2 ^e prix	MONTVERNAY Thérèse	1 rue Massenet
3 ^e prix	COQUARD Jeannine	3 rue Jacquemart
4 ^e prix	BÉLISSON Jean-Paul	3 rue Joannès Mollon
5 ^e prix	DURAND Véronique	8 rue de l'hôtel de ville
6 ^e prix	GUILLOT Simone	8 rue de l'hôtel de ville
7 ^e prix	FAYE Ginette Odette	8 rue de l'hôtel de ville
8 ^e prix	VILLARD-MAORAD Stéphanie	42 rue de Verdun
9 ^e prix	MURE Raymonde	1 rue Victor de Laprade
10 ^e prix	Hôtel l'Astrée	2 chemin du bout du monde
11 ^e prix	OSCUL Josiane	28 rue des Tilleuls
12 ^e prix	BRUN Danielle	37 rue de la font qui pleut
13 ^e prix	DEJUEURCE Raymonde	2 allée du bois
14 ^e prix	DEGRANÇE Marthe	42 rue de Verdun
15 ^e prix	GIMBERT Florence	33 rue de la font qui pleut



Concours du fleurissement

Bulletin d'inscription 2020

Le règlement est à disposition des participants sur le site internet de la ville de Feurs. Il peut également être retiré au service "accueil population" de la mairie de Feurs.

Les inscriptions au concours des maisons fleuries 2020 doivent être déposées en mairie de Feurs (service accueil population) au plus tard le mardi 30 juin 2020

Souhaite s'inscrire pour participer au concours du fleurissement 2019 de Feurs dans la catégorie suivante :

- A : maison avec jardin
- B : maison avec loggia, balcons, terrasses, fenêtres fleuries...
- C : hôtels, restaurants, commerces, entreprises.

Nom.....Prénom

Adresse à Feurs

Allée.....Étage

Tél.

Portable

Courriel.....



Et la pandémie arriva...

La vie à Feurs, à l'image de celle de la France et d'autres pays, s'est presque figée dès le vendredi 13 mars 2020. Les crèches et les établissements scolaires ont été fermés à compter du lundi 16 mars. Seuls les commerces et les services publics « essentiels » sont autorisés à rester ouverts. Les services de santé sont en état d'alerte et l'état d'urgence sanitaire est décrété en France. C'est le confinement en raison de la pandémie mondiale du coronavirus covid-19.

Le retour à la normale se fait progressivement à partir du lundi 11 mai.

Au cours de cette période, moult initiatives ont vu le jour. Des actions solidaires vis-à-vis des soignants mais aussi des services de secours et des gestes de sympathie envers les facteurs, éboueurs, agents de caisse,... ont été nombreux. Dans des quartiers de Feurs, on se souviendra qu'une jeune éducatrice sportive a fait faire des exercices quotidiens aux voisins de sa rue, qu'un joueur de cornemuse offrait un mélodieux divertissement musical ou qu'un traiteur offrait quasi quotidiennement des repas aux personnels du service des urgences de l'hôpital.

Et puis, à 20 heures, on pouvait entendre des applaudissements. À leur fenêtre, les Foréziens ont rendu hommage aux personnels de santé en frappant fort dans leurs mains. Ces applaudissements résonnaient dans les rues désertes et, portés par le vent, s'entendaient de-ci de-là.

Pour la protection des populations, les élus foréziens ont reçu les masques de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Avec des bénévoles, tous les ont mis sous plis avant de les distribuer dans les boîtes aux lettres.

Reportage photographique : François PERROT



Les bancs vides du parc municipal.



Le jeudi 12 mars la course cycliste Paris-Nice traverse Feurs. Les Foréziens se sont massés sur l'artère principale pour applaudir les sportifs. Déjà, il se murmure que cette course renommée n'irait pas à son terme en raison de l'épidémie du coronavirus. Effectivement la dernière étape sera annulée...



... et quelques jours après l'état d'urgence sanitaire est décrété. Il n'y a plus personne dans les rues. Le silence est pesant !



Jamais la rue de la République a été aussi déserte.

Publicité inversée à la demande de l'annonceur

feurs@cimm.com • www.cimm-immobilier-feurs.com
04 77 26 36 58 • 06 52 62 51 82
2 place Geoffroy Guichard • 42110 Feurs

Votre agence de proximité

Transactions
Gestions locatives
Estimations Viagers
Chasseurs de biens

cimm
Immobilier

Frank Bally

Et la pandémie arriva...



À l'aube, les commerçants non sédentaires sont installés, prêts pour le premier marché autorisé par la préfecture sur demande du maire.



Dès l'aurore, les premiers acheteurs sont venus chercher des primeurs auprès des producteurs locaux.



Durant le confinement, la police municipale, tout comme les services de la gendarmerie, ont procédé à des contrôles d'attestation de sortie dérogatoire.



L'heure semble s'être figée à la gare de Feurs où aucun train ne circulait durant la pandémie.



Élus et bénévoles s'activent pour mettre les masques dans les enveloppes.



Il n'est pas encore six heures du matin, David Duchon, directeur du service technique et Christophe Servajeau, placier attendent les forains, uniquement pour l'alimentaire, afin de les installer selon la réglementation en vigueur place de la Boaterie.



Georges Reboux, adjoint, David Duchon, directeur du service technique, Thibault Lacarelle, directeur général des services, Christophe Servajeau, placier et Jean-Pierre Taite, maire constatent le bon déroulement du marché dans le respect des règles imposées par l'état d'urgence sanitaire.



Les distributions de denrées alimentaires n'ont jamais été interrompues au centre communal d'action sociale.

Jean-Pierre Taite

Maire

« Soutenir tous ceux qui étaient en première ligne »

« Nous avons immédiatement offert les 2 000 masques chirurgicaux que nous avons en stock à la mairie. Notre priorité a été de soutenir les soignants hospitaliers et libéraux. Nous avons participé à la récupération de blouses et de sur-blouses. Nous avons vécu un moment fort devant l'hôpital un soir à 20 heures avec les gendarmes et les sapeurs-pompiers venus manifester leur soutien. En lien avec les sociétés Euréa et Nigay, nous avons fait fabriquer une solution hydroalcoolique afin d'en offrir aux commerçants qui étaient ouverts, aux cabinets libéraux des médecins, infirmières, aux aides à domicile et dans les écoles. Nous avons également distribué des masques, des gants et des blouses. Nous avons fait fabriquer près de 250 plexiglass de protection pour tous les commerçants et services qui accueillent du public. Nous avons beaucoup œuvré pour que le marché alimentaire reste ouvert. C'était important pour les commerçants non sédentaires mais aussi pour les commerçants du cœur de ville qui étaient ouverts. Comme l'église était fermée, nous avons mis à disposition des familles en deuil le rez-de-chaussée de l'équiforum pour les funérailles. À l'heure du déconfinement, nous offrons la gratuité de l'espace public pour les terrasses qui peuvent être exceptionnellement agrandies. Nous avons, avec 75 bénévoles et élus conditionnés dans les enveloppes et distribués dans toutes les boîtes aux lettres de Feurs les masques offerts par la Région Rhône-Alpes-Auvergne. »



Remise de masques et de solution hydroalcoolique à un enseignant à l'école du 8-mai.



Jean-Pierre Taite et Ludovic Serre, vaguesmestre de la mairie, ont assuré la distribution des masques et des flacons de liquide hydroalcoolique auprès des commerçants, des professionnels de santé foréziens mais aussi des enseignants dans les écoles.



Jean-Pierre Taite distribuant les flacons de solution hydroalcoolique auprès des commerçants foréziens.

Laurent Wauquiez, président de la Région Rhône-Alpes-Auvergne est venu en personne apporter les masques.



Trois semaines avant Pâques devait se tenir le 136^e comice agricole de Feurs. L'avenue Jean-Jaurès, logiquement noire de monde lors de la manifestation, est déserte !

■ Et la pandémie arriva...

Marianne Darfeuille

1^{re} adjointe en charge du personnel

« Je tiens à saluer la réactivité et la capacité d'adaptation de nos agents ce qui a permis la continuité de notre service public »

« À l'annonce du confinement par le président de la République afin d'enrayer la pandémie du Covid-19, en tant qu'élue responsable des ressources humaines à la ville de Feurs, il m'a fallu répondre à deux objectifs : assurer la sécurité de nos agents et répondre à une continuité du service public tout en restant lucide sur la réalité de nos limites.

Ces moments nous ont imposés une certaine humilité face aux risques que nous pouvions faire prendre à nos agents.

Malgré une communication au niveau nationale quelquefois un peu déroutante et incohérente nous avons réuni en urgence un comité technique et un comité d'hygiène et de sécurité afin d'activer un plan de continuité d'activité (PCA) ce qui a permis à la commune d'assurer certaines missions prioritaires et essentielles tout en déployant massivement le télétravail.

Nous avons mis en place une cellule appelée "Covid-19" composée de notre agent de prévention, d'agents de la collectivité et d'élus afin de recenser tous les besoins des agents et des services pour assurer la sécurité de tous, agents et usagers.

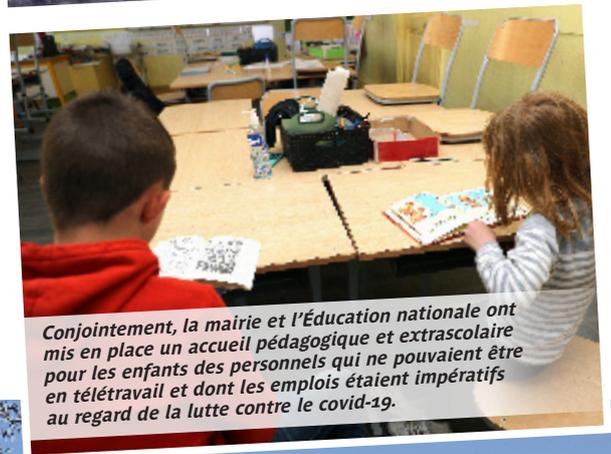
Face à cette situation inédite, soudaine et anxiogène je tiens, ici, à saluer la réactivité et la capacité d'adaptation de nos agents, ils ont su faire preuve de polyvalence, de souplesse ce qui a permis la continuité de notre service public. »



Si les services municipaux étaient fermés aux foréziens, la continuité du service public a été assurée.



Instant de vie dans Feurs, un cycliste masqué passe avenue Jean-Jaurès.



Conjointement, la mairie et l'Éducation nationale ont mis en place un accueil pédagogique et extrascolaire pour les enfants des personnels qui ne pouvaient être en télétravail et dont les emplois étaient impératifs au regard de la lutte contre le covid-19.



Il semble ne plus avoir de vie dans Feurs. Seule l'officine de pharmacie est ouverte.



Le confinement total est instauré. Seules les ombres s'animent au sol, au grès d'un blafard soleil de mars.



La place Carnot de nouveau animée.



Dès la levée d'interdiction de fréquentation des parcs et jardins publics, les Foréziens ont retrouvé le plaisir de se prélasser dans le parc.



Mardi 2 juin 2020, le déconfinement progressif se poursuit. La vie à Feurs reprend doucement.

Télécharger la nouvelle application gratuite pour vous informer en direct



Citykomi® s'installe facilement sur les smartphones et c'est sans abonnement.

Soucieuse de vous informer sur l'actualité à Feurs, la municipalité vient de déployer Citykomi®, nouveau service d'information en temps réel pour la ville de Feurs.

Ce service a fait ses preuves puisque près de 240 autres collectivités ont fait le choix d'informer leurs citoyens par le biais de Citykomi®. Sans publicité et sans collecter aucune donnée personnelle,

l'application respecte votre vie privée et votre anonymat. Il n'y a pas de compte à créer, pas de numéro de téléphone ni d'adresse mail à fournir.

Depuis le 1^{er} mars, plus de 355 Foréziens s'y sont abonnés et plus de trente messages ont été diffusés. Si vous ne l'avez pas encore, vous pouvez, depuis votre smartphone, télécharger l'application. Elle est disponible sur

« App Store » et sur « Google Play ». Une fois installée, il vous faudra toucher le symbole représentant un appareil photo dans un cercle puis vous scannerez le QR code afin de vous abonner à Feurs. Vous pouvez aussi rechercher Feurs à l'aide de la loupe.

Il faut savoir que vous êtes libre de vous désabonner à tout moment si les informations ne vous concernent plus.



FEURS
VOUS INFORME EN DIRECT
AVEC L'APPLICATION CITYKOMI®

ABONNEZ-VOUS

1. TÉLÉCHARGEZ CITYKOMI® 2. FLASHEZ LE QR CODE 3. RECEVEZ VOS INFORMATIONS



N'oublions jamais !

Dans la nuit du 10 au 11 juin 1944, des militaires allemands de la Feldgendarmarie s'arrêtent à la salle des fêtes Éden pour y passer la nuit. Malheureusement, cinq Résistants foréziens, de retour de mission nocturne circulent sur l'avenue Jean-Jaurès et passent au niveau de l'Éden. Ils sont interpellés. Ils seront conduits le lendemain au siège de la gestapo à Royat (Puy-de-Dôme). Torturés, ils ne livrent rien et sont emprisonnés. Ils seront mis dans un train de la mort en partance pour le camp de concentration de Neuengamme. Seul Roger Manceau reviendra de l'enfer. Bien que retiré à Tours, il venait très régulièrement, chaque année, déposer une gerbe de fleurs en mémoire de ses camarades. Mais aujourd'hui, à 98 ans, il ne peut plus venir à Feurs. Le 10 juin 2020



Photo : Mathis PERROT

Jean-Pierre Taite, maire était présent au côtés notamment de Josette Beau et de Solange Soleil, filles de Résistants morts

en déportation. Ils ont déposé une gerbe à l'endroit même où les Résistants ont été arrêtés.

Infos de la mairie

• **Facturation eau/assainissement.** – La facturation de l'eau/assainissement est en temps normal envoyée mi-juin. Cette année, l'envoi sera décalé à mi-juillet.

• **Accueil des nouveaux arrivants.** – La cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants aura lieu le 11 septembre, en soirée. Les personnes nouvellement

installées à Feurs peuvent s'inscrire auprès du secrétariat général de la mairie au 04 77 27 40 02 ou par courriel : mairiedefeurs@feurs.fr

Environnement : barrage et énergie verte

Feurs un exemple à suivre... Les travaux de réhabilitation vont se dérouler sur deux années, lors des étiages estivaux. Une crue inattendue est venue perturber le début du chantier.

Aujourd'hui, le barrage de Feurs fait partie intégrante du paysage forézien. Il l'a aussi façonné ! Car depuis cinquante ans, Feurs peut se targuer d'avoir une zone humide importante

Europe où 20 % de la consommation d'électricité devra être alimentée par des énergies renouvelables d'ici 2020.

C'est donc un dossier de plus de 310 pages avec son annexe environnementale

David Duchon, directeur du service technique de la ville de Feurs, assure le suivi de ce projet depuis le début. « Il y a une complexité d'enjeux dans ce projet » dit-il sans cacher qu'il s'agit d'un chantier pharaonique pour la ville de Feurs. « Il y a très longtemps que nous n'avons pas instruit une opération aussi importante mais c'est passionnant avec une priorité à l'environnement » précise le technicien. « Le gros œuvre est conservé. La passe à poissons aux normes actuelles sera installée sur le bord de la rive droite juste à côté de la centrale. Elle doit permettre à cinq espèces de poissons, à minima, de remonter le barrage. Le chantier va se dérouler sur deux années, lors des étiages estivaux. Nous commençons par la passe à poissons qui sera opérationnelle en octobre prochain. Le gros œuvre de la centrale sera terminé mais il faudra installer l'équipement. » Il évoque ensuite l'enrochement « qui sera millimétré pour accompagner la chute d'eau afin de limiter les fouilles. »

Une enquête publique a été ouverte en fin d'année dernière.

Et puis en filigrane de cette rénovation, il faut voir le projet touristique et ludique avec un aménagement des bords de la Loire. Car l'équipe municipale entend bien, dans les prochaines années, que les Foréziens se réapproprient « leur » fleuve, la Loire, dernier fleuve sauvage d'Europe.



D'importants moyens mécaniques sont utilisés sur ce chantier pharaonique.

avec les gourds de Randan et le plan d'eau sans oublier l'écopôle. Mais au-delà de l'aspect visuel, le barrage était utilisé pour l'alimentation en eau de la ville de Feurs et pour l'irrigation agricole. Seule demeure aujourd'hui cette dernière activité. Le pompage est géré par une ASA (association syndicale autorisée) dont la création remonte à 1954 mais elle a délégué l'entretien à la SAUR. Le barrage est aussi équipé d'une passe à poissons. Un dispositif qui, aux dires concordants de Foréziens, ne fonctionne plus depuis des décennies...

L'État voulait effacer le barrage qui, il faut le reconnaître est bien vétuste. Jean-Pierre Taite et son conseil municipal n'ayant pas l'intention de le supprimer ont donc proposé sa rénovation en y adjoignant une petite centrale hydroélectrique. Car, l'hydroélectricité, première des énergies renouvelables, est appelée à jouer un rôle central en

de 278 pages qui ont été transmis aux autorités compétentes pour la demande d'autorisation de rénovation dont le montant total s'élève à 1,7 million.

Les études très poussées sur la faune, la flore, la géologie, etc. ont été réalisées sur un kilomètre en aval et un kilomètre cinq en amont.



Georges Reboux, adjoint (à gauche) et David Duchon, directeur du service technique (à droite) font le point avec les responsables des entreprises lors d'une des premières réunions de chantier.

Le quartier de la Boissonnette est à l'origine de la construction du barrage

Le 21 juin 1963 le conseil municipal, alors présidé par Félix-Nigay, décide qu'environ cinq hectares, délimités au nord par le terrain des aciéries, à l'est par la voie ferrée, au sud par la déviation projetée RN 89 et à l'ouest par une rue nord/sud projetée, seraient réservés aux aciéries mais qu'il faut une « acquisition immobilière de l'ensemble de la ville de Feurs dans le cadre du plan d'urbanisme ou du projet de zone industrielle ».

Au cours de sa séance du 25 octobre 1963, Félix-Nigay expose longuement les raisons pour lesquelles il est nécessaire

de créer une zone industrielle et une zone d'habitation dans le quartier de la Boissonnette. Il sollicite également une déclaration d'utilité publique. Par arrêté préfectoral en date du 13 mai 1964, le préfet de la Loire a déclaré d'utilité publique le projet d'aménagement du quartier de la Boissonnette (zone d'habitation et zone industrielle). À cette même date, le conseil municipal demande une convention avec la SEDL (société d'équipement du département de la Loire).

Feurs poursuit son expansion sur le plan économique mais aussi sur le plan de

l'habitat. Mais il faut anticiper sur les demandes et l'extension du réseau d'eau potable nécessite un nouveau dimensionnement des installations. La station de pompage, construite en 1909, sur la route de Chambéon possède ses puits de pompage sur la rive gauche du fleuve. Mais les études laissent apparaître que le niveau de l'eau ne sera plus suffisant dans l'avenir. Il est donc nécessaire de relever le niveau de la nappe phréatique pour que le quartier de la Boissonnette puisse être alimenté confortablement. C'est la raison première pour laquelle a été construit le barrage. Le début du chantier a lieu le 10 octobre 1968. Le 19 mars 1970, une réception provisoire du chantier est faite. Mais des problèmes d'affouillement font surface entraînant une bataille juridique... et des réparations plus ou moins efficaces...

Le dispositif hydraulique sera complété en 1972 par la construction du château d'eau de la Boissonnette, haut de 35 mètres avec un réservoir de 1 500 m³.



Collection privée François PERROT

Les bâtiments d'habitation de la Boissonnette viennent d'être construits. Le Tripode n'est pas encore sorti de terre, mais au 1^{er} plan on aperçoit le Grand Clos.

« La construction du barrage, c'était la sortie du dimanche... »

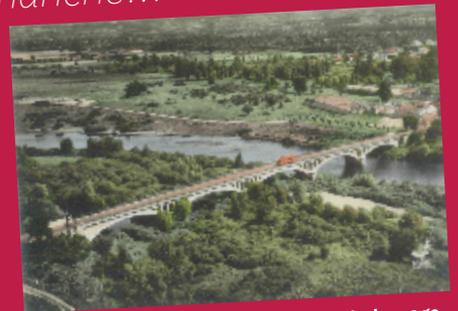
Christian Odin et Marius Jay, alors adolescents lors de la construction du barrage, s'en souviennent très bien.

« Sur la rive droite, il y avait un joli pré, tout vert et les vaches paissaient tranquillement » se souvient Marius Jay. « Vers chez la mère Bonnefond, c'était pareil » renchérit Christian Odin. Aujourd'hui à la retraite, ils avaient respectivement 16 ans et 13 ans lorsque le barrage a été construit. Et le coin, ils le connaissent comme leur poche. Passionné par la pêche depuis leur tendre enfance, ils y venaient souvent.

À cette époque, ils pêchaient même du haut du pont de la Loire, surtout l'anguille. Ils se souviennent : « Louis Combe mettait ses vaches vers le gourd de Randan et il pêchait du pont. Il s'installait au niveau de la première pile, sa place lui était attitrée. Il y avait une quantité phénoménale de poissons avec beaucoup de goujons. »

En 1968, Christian Odin habitait au grand clos. Il était au CES du Palais. « Au collège, on faisait un petit journal sur la vie de Feurs. On avait fait un reportage sur la construction du barrage » se remémore Christian. « Dans le milieu de la pêche, la construction du barrage, on en parlait beaucoup à l'époque » dit-il, lui qui a ache-

té sa première carte de pêche à l'âge de douze ans car il avait eu un lancer comme cadeau de Noël. « Voir la Loire barrée, c'était impressionnant » lâche-t-il avant que Marius, n'évoque les paroles de son père. Marius était alors en apprentissage chez un horticulteur à Cuzieu. « On partait à 4 h 30 avec mon père pour pêcher. On rentrait à 8 h 30, on cassait la croûte et on faisait les fouilles de la maison car mes parents faisaient construire. Mon père n'était pas content de la construction du barrage, il disait "ça va défriser la Loire". Pour ces travaux, ils n'ont pas lésiné sur les matériaux. Il fallait voir les allées et venues des toupies béton, c'était de la folie ! Les coffrages étaient impressionnants ! C'était l'entreprise Dupayrat qui s'occupait de la maçonnerie. » Et Christian Odin précise « l'entreprise Marnat fournissait en partie le gravier. Le bruit du marteau pilon s'entendait partout dans la ville. Je pense qu'ils ont dû descendre à 8/10 mètres de profondeur pour rentrer les ferrailles. » Marius Jay le confirme : « ça résonnait dans tout Feurs. Dix ans après, il y a eu un enrochement et une dalle de béton a été coulée. » Puis ils évoquent l'eau de la Loire.



Vue aérienne avant la construction du barrage

« Sous la chute, il y avait bien trois mètres d'eau. C'était propre. Il n'y avait que du galet de la Loire et beaucoup de poissons. Le lit de la Loire était propre. Aujourd'hui, hormis les métaux lourds, la qualité de l'eau de la Loire est nettement supérieure qu'avant » explique Christian Odin.

« La construction du barrage, c'était la sortie du dimanche » raconte Marius. Plus de cinquante ans après, c'est identique, les Foréziens vont se promener du côté du fond Fenouillet.

Parlant des travaux en cours, Christian Odin ne cache pas que « le gros intérêt du barrage maintenant, hormis la centrale hydroélectrique, c'est de refaire une véritable échelle à poissons. Ça va changer la population dans la Loire au-dessus du barrage. »

Georges Reboux

2^e adjoint en charge des travaux

« Garder les usages associés à la retenue »

« Il est toujours intéressant de s'arrêter un instant pour regarder le chemin parcouru depuis 2009 jusqu'au démarrage des travaux commencés sur ce mois de juin 2020 » explique Georges Reboux, adjoint responsable des travaux au sein du conseil municipal.

« En 2009, la rénovation du barrage, propriété de la commune de Feurs avait pour objet de pérenniser et d'améliorer la gestion de l'ouvrage. Deux alternatives existaient : l'effacement du barrage (arasement des obstacles sur le lit de la Loire) ou la conservation du barrage en assurant la continuité écologique notamment avec la construction d'une passe à poissons avec l'implantation d'une microcentrale hydroélectrique. Ce dernier point permettait de valoriser l'ouvrage sans aggraver l'impact du barrage sur son environnement. Mais ce projet était tout d'abord le reflet du dynamisme du conseil municipal et de son maire, de sa capacité d'innover et de se renouveler sans que cela coûte une contribution à la commune et surtout, de garder les usages associés à la retenue : irrigation, pêche, non assèchement des gourds de Randan en amont, plan d'eau. Nous réfléchissons à mettre en valeur ce dernier avec pourquoi pas une base de loisirs touristique.

Différentes phases d'étude ont été remises pour être instruites à la direction départementale des territoires de la Loire (environnement, risque d'inondations, fonctionnement du barrage, phase chantier, convention d'exploitation, etc.) et des pièces complémentaires ont été demandées. Il faut savoir qu'il faut six mois d'étude pour chaque dossier et, au regard, de l'importance du chantier, les études se sont étalées de 2010 à 2016.

En 2010, le conseil municipal signe une convention de mise à disposition entre la mairie de Feurs et SHEMA⁽¹⁾ groupe EDF. En 2016, l'État oblige un appel d'offres portant sur la réalisation et l'exploitation d'installation hydroélectrique. En vertu



Georges Reboux.

de cette évolution du contexte de partenariat avec SHEMA et la mairie, un avenant est signé. Il est validé par les services de l'État. La redevance versée par SHEMA à la commune de Feurs, en contrepartie de la mise à disposition d'une partie du barrage, permet à la commune de financer nos travaux de rénovation du barrage. La redevance annuelle versée par SHEMA à la commune est de 75 000 euros HT sur une durée de quarante ans. Un prêt sera souscrit par la commune sur 20/25 ans et, au-delà de la durée du prêt, c'est bonus pour la ville. En même temps, la centrale hydroélectrique permettra de produire au fil de l'eau l'énergie renouvelable équivalente à 3 000 foyers foréziens.⁽²⁾

Le cheminement a été assez long sur toutes ces années et il a fallu défendre le bout de gras pour maintenir notre barrage. Avec la participation de deux maîtres d'ouvrages, la ville et SHEMA groupe EDF sous le pilotage des bureaux d'études (ECCEF environnement et le directeur du service technique), nous avons obtenu au CODERST⁽³⁾ d'octobre 2019, réuni à la préfecture, l'autorisation d'exploitation d'une installation de production électrique et la rénovation de notre barrage. Je tiens à remercier David Duchon pour son entière implication dans cet important dossier »

⁽¹⁾ SHEMA : Société hydraulique d'études et de missions d'assistance

⁽²⁾ Hors chauffage.

⁽³⁾ CODERST : Conseil de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques.

■ 20 % de la consommation électrique annuelle

« Le projet de microcentrale hydroélectrique, porté SHEMA, a été développé avec la volonté de répondre et concilier des objectifs tant locaux que nationaux » explique Philippe Mazaud, directeur développement de la SHEMA.



Philippe Mazaud

« Dans cette perspective SHEMA et la ville se sont engagées, dès 2016, dans la concertation avec les parties prenantes. Ainsi, ce projet s'est nourri des différents échanges et permet de : - contribuer aux objectifs de l'État qui visent à développer la production d'électricité à partir de sources renouvelables, évitant ainsi les émissions de CO₂ ; - d'améliorer significativement la continuité piscicole du barrage. C'est à dire qu'il permet aux poissons de franchir le barrage tant à la montaison qu'à la dévalaison de la Loire. Ceci est rendu possible, par la construction d'une nouvelle passe à poissons,



La passe à poissons ne fonctionne plus depuis de très nombreuses années.

répondant aux dernières prescriptions environnementales ainsi que la mise en place de turbines VLH (basse vitesse), dites ichtyocomptables, cela signifie qu'elles n'engendrent pas de mortalité sur les poissons qui les traversent. La redevance versée à la commune, en contrepartie de la mise à disposition du barrage, contribue significativement au financement les travaux de rénovation du barrage. Il prévoit une « production qui permettra de couvrir, en moyenne, environ 20 % de la consommation électrique annuelle des habitants de Feurs. » Les turbines sont fabriquées dans l'Aveyron, à Millau.



A cet endroit vont se trouver la passe à poissons et la centrale hydroélectrique.



Pour un batardeau, il faut 10 000 m³ de terre. D'énormes pierres sont également déposées dans le lit du fleuve.

Jean-Pierre Taite

Maire

« Ces travaux ne coûteront rien aux Foréziens »



« Après plus de dix ans de travail, je suis très heureux de voir les travaux de réhabilitation du barrage qui débutent. Ce qui me satisfait le plus, c'est de savoir que ces travaux ne coûteront pas un centime aux Foréziens. Une redevance annuelle versée par l'exploitant de la centrale hydroélectrique couvre les dépenses. On fera même, à terme, du bénéfice. »

hydroélectrique couvre les dépenses. On fera même, à terme, du bénéfice. »

Michaël Wywial

Président de la Gaule Forézienne

« Nous attendions ces travaux depuis de nombreuses années »



Les pêcheurs foréziens se réjouissent de voir l'aboutissement du projet du chantier de rénovation du barrage. « Nous attendions ces travaux depuis de nombreuses années » dit Michaël Wywial, président de la Gaule Forézienne.

« Lorsque des vannes lâchaient, il y avait de brusques variations du niveau de l'eau. Nous étions très favorables à ce grand projet. Nous avons même fait des courriers dans ce sens en insistant sur le fait qu'une rénovation du barrage permettait un maintien des zones humides. Aujourd'hui, nous avons la certitude que l'ensemble sera plus sécurisant pour les espèces piscicoles. Et puis il y aura une échelle à poissons fonctionnelle, digne de ce nom qui répond à nos attentes. » Michael Wywial insiste sur le fait qu'il « préfère voir une microcentrale sur un flux déjà turbiné comme Feurs avec les barrages de Grangent et de Villerest, qu'une multitude de microcentrales sur les cours d'eau. Dès le départ, nous voulions que les choses soient carrées. Toutes nos interrogations ont eu une réponse positive. Aujourd'hui nous n'avons pas d'inquiétude. » Il souligne que le dossier est bien construit et a été suivi par la fédération départementale de pêche dont il est le secrétaire.

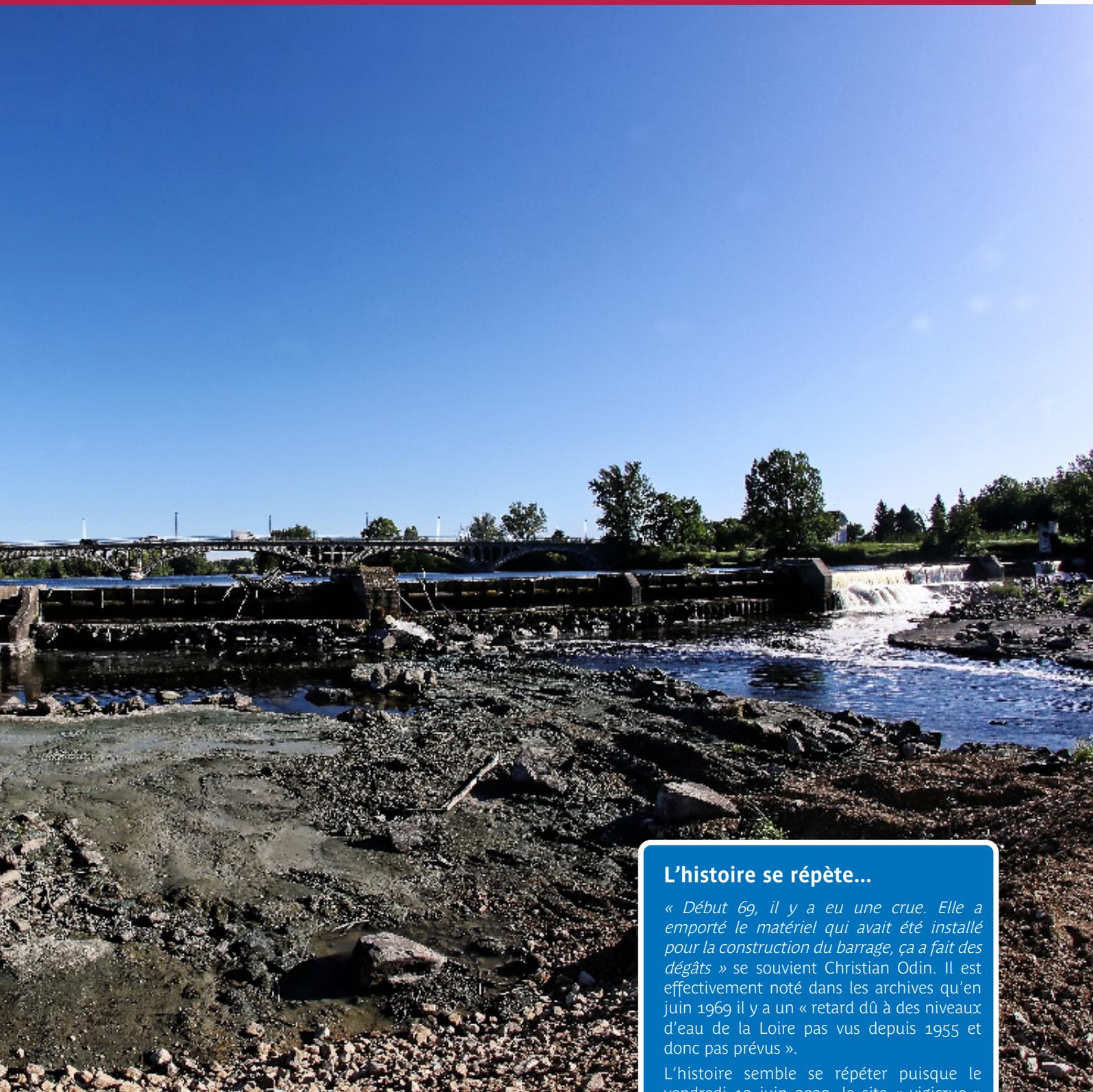


Lors de la crue du samedi 13 juin.

■ Quand il pleut sur la Haute-Loire...

Les 12 et 13 juin une crue « modérée » sub

Semaine vingt-quatre, David Duchon surveille à la loupe les prévisions météorologiques. En effet, de très fortes pluies sont annoncées sur la Haute-Loire. On parle même d'un épisode cévenol ce qui est surprenant au mois de juin puisqu'ils se déroulent d'ordinaire au début de l'automne. Mais, si le temps est imprévisible... les prévisions se sont avérées exactes ! Vigicrues devait placer le fleuve Loire en alerte « orange » pour une crue « modérée » le vendredi 12 juin, aux alentours de 18 heures. Elle a été



L'histoire se répète...

« Début 69, il y a eu une crue. Elle a emporté le matériel qui avait été installé pour la construction du barrage, ça a fait des dégâts » se souvient Christian Odin. Il est effectivement noté dans les archives qu'en juin 1969 il y a un « retard dû à des niveaux d'eau de la Loire pas vus depuis 1955 et donc pas prévus ».

L'histoire semble se répéter puisque le vendredi 12 juin 2020, le site « vigicrue » mettait le tronçon de la Loire forézienne en alerte pour une crue modérée. Le batardeau qui était sur le point d'être achevé a été, en très grande partie, emmené par les eaux.

omerge les travaux et les détruits en grande partie.

à son apogée le samedi 13 juin à midi avec une cote de 2,15 m à Feurs pour un débit de 1 000 m³/seconde. Nous sommes loin de la crue du 2 novembre 2008 avec 4,02 m mais le niveau de l'eau est largement suffisant pour submerger totalement le batardeau achevé à 80 %. « Il était prévu pour un débit maximum de 614 m³/s » précise, député, David Duchon. « Il faut pratiquement repartir à zéro. Il reste un peu de matériaux en aval et je pense que l'on va pouvoir s'appuyer un peu dessus. En revanche, sur la partie amont, tout doit maintenant

être contre le barrage. Il va falloir tout évacuer. »

Une réunion de crise, avec tous les intervenants, a été organisée le lundi 15 juin après-midi. Le sentiment d'amertume prédominait. C'était évident. « On va continuer par contre on perd trois à quatre semaines de chantier. Notre but était de terminer début octobre pour éviter justement ce type de crue en fin d'année. On recale les plannings. Les entreprises sont prêtes à mettre les bouchées doubles. Les gars avaient bossé pendant un mois pour réaliser un super travail » dit David Duchon.

Cent bougies sur le gâteau d'anniversaire !

Résidente à l'ehpad de Feurs, Jeanne Blanchon vient de fêter, en famille, son centenaire.

Jeanne Blanchon est née le 22 janvier 1920 à Oullins, dans le Rhône où ses parents tiennent une triperie. Son père, ancien combattant de 14-18, va disparaître alors qu'elle n'a que deux ans et demi. Un décès inhérent à la Grande Guerre. Malgré cette disparition, la triperie ne ferme pas. La maman de Jeanne poursuit l'action de feu son mari.

Plus grande, Jeanne a l'opportunité d'intégrer une maison de haute couture sise place Bellecour, à Lyon. C'est à cette période que naît sa passion pour la couture. Une passion qui est subitement stoppée avec le déclenchement de la seconde guerre mondiale. Jeanne quitte le centre de Lyon pour travailler –enrôlée au STO (service du travail obligatoire)– dans une usine de câbles, toujours dans l'ancienne capitale des Gaules. Un univers totalement éloigné de sa précédente vie.

Lors du mariage de l'un de ses frères, Jeanne rencontre Gaby, alors membre de la Résistance lyonnaise. Ils s'unissent un an jour pour jour après la libération de Paris, le 25 août 1945. Ils ont vécu heureux à Maisons-Laffitte (Yvelines) où est née Christiane, puis à Feurs où est née Sylvie.

La couture l'accompagne toute sa vie jusqu'à la retraite de Gaby. Et durant toute sa vie de couturière, elle eut deux clientes assidues : ses filles, toujours habillées de « pied en cape ». Jeanne appréciait les restaurants gastronomiques. Elle se délectait de grands vins. Passionnée par la lecture, elle lit beaucoup de romans. Elle racontait aussi ses souvenirs sur la période durant laquelle la France fut occupée par l'Allemagne nazie. Des récits passionnants qu'ont toujours plaisir d'écouter ses quatre petits-enfants et ses cinq arrière-petits-enfants.

Jeanne Blanchon entourée par ses filles, Christiane (à gauche) et Sylvie (à droite) et ses gendres.



L'année 2008 est douloureuse avec la disparation de son mari Gaby.

Elle quitte son domicile en décembre 2016 pour rejoindre l'EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) de Feurs où elle est très bien entourée.

Battue contre les corvidés

D'ordinaire, au cours du premier semestre, des battues contre les corvidés sont organisées afin de réguler la population. Des opérations qui se font toujours en accord avec la réglementation et avec l'appui des louvetiers. Malheureusement, durant l'état d'urgence sanitaire et la restriction des regroupements, il n'a pas été possible d'effectuer une battue. Toutefois, le lieutenant de louveterie a été interpellé afin d'obtenir l'autorisation de repousser la date de battue. Cela reste dépendant des conditions sanitaires ainsi que de la réglementation environnementale.

Votre agence reste ouverte tout l'été !

QUAND ON VEND SON BIEN ON VEUT LE VENDRE VITE ET BIEN

Avec le contrat exclusivité par Guy Hoquet, vous avez la garantie de vendre au meilleur prix et dans les meilleurs délais.

ET ON NE VA PAS SEMENTIR, LA SOLIDARITÉ C'EST CE QUI NOUS FAIT AVANCER

Soutenir l'économie locale et aider les commerçants et artisans de proximité, en leur envoyant des clients, c'est notre rôle à tous. En nous engageant à leur adresser des clients grâce à des chèques Cadoéo, nous leur permettons de rouvrir leurs commerces plus sereinement, relancer leurs affaires et maintenir leurs emplois. *Nous vous offrons jusqu'au 30/09/2020 des chèques Cadoéo pour tout mandat exclusif confié à l'agence !*

GUY HOQUET L'IMMOBILIER FEURS

10 Rue de la République – 42110 FEURS

04 77 26 00 20

feurs@guyhoquet.com – www.guy-hoquet.com



8-mai 2020 :

un 75^e anniversaire célébré dans des conditions particulières

En pleine crise d'urgence sanitaire et au beau milieu du confinement Jean-Pierre Taite a tout de même souhaité que se déroulent les cérémonies commémoratives du 8-mai au monument aux morts et à la plaque de la Résistance.

Il lui était difficilement inconcevable de ne pas honorer – en tant que premier magistrat représentant l'ensemble des Foréziens – la mémoire des Résistants, déportés et anciens combattants qui ont combattu le nazisme.

Marianne Darfeuille, première adjointe, conseillère départementale était à ses côtés tout comme André Mure et François Befort respectivement président et porte-drapeau de la section de Feurs de la FNACA (fédération nationale des anciens combattants d'Algérie, Maroc et Tunisie). Sylvain Gougouzian, trompettiste de l'association musicale de Feurs a interprété la sonnerie aux morts.



La préfecture a accordé des dérogations aux maires afin de pouvoir, avec une représentativité très restreinte, célébrer le 75^e anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale.

FEURS



AU CŒUR DE LA VILLE

DÉBUT DE COMMERCIALISATION

Espace de Vente :
8, avenue Jean-Jaurès - Le Régent
Ouvert mardi, vendredi et samedi de 9 h à 12 h



APPARTEMENTS DU T2 AU T4

Place de la Boaterie,
emplacement de la Poste



04 77 54 80 99
www.thomas-entreprise.fr

COMMERCES > PIGNON SUR RUE



04 77 74 52 31
j.visier@inovy.fr
www.inovy.fr

Un véhicule pour le club handisport forézien

Guy Drevet est un président heureux ! Heureux car il a su rassembler autour de son club des partenaires qui ont véritablement saisi la problématique du CHF (club handisport forézien) : le souci des nombreux et longs déplacements.

Le club évolue en nationale B, deuxième niveau national de basket handisport. Et le fait de se trouver à ce haut niveau implique des rencontres partout dans l'hexagone. Des voyages qui grèvent de manière conséquente le budget du CHF. Après mûres réflexions, les responsables du club se rendaient à l'évidence qu'être propriétaire d'un véhicule de transport adéquat était une excellente solution. Toutefois, il était nécessaire de trouver des partenaires pour aider les basketteurs dans cette voie. Le groupe Orpéa Loire –qui compte six établissements dans le département– ne s'est pas fait tirer l'oreille lorsqu'il a été sollicité. Les six directeurs ont répondu et ont octroyé une aide. Celle-ci a été complétée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Ainsi le CHF vient d'acquérir un véhicule d'occasion pour 30 000 euros. Il s'agit d'un Mercedes « Vittoz ». Ses portes coulissantes latérales permettent aux joueurs d'accéder avec plus d'aisance



Photo : Véronique TEYSSOT

Guy Drevet a vivement remercié toutes les personnes qui se sont impliquées dans l'achat du véhicule.

dans le véhicule. En ce qui concerne le transport du matériel et des fauteuils roulants, la mairie de Feurs poursuit son action de soutien en prêtant un véhicule. C'est donc un président heureux –mais néanmoins fortement ému– qui remercia très chaleureusement les différents partenaires de cette généreuse et belle opération. « Notre ami et ancien président Marc-Moulin aurait été fier et

heureux de constater que le club continue à aller de l'avant » devait dire Guy Drevet en saluant la mémoire de l'ancien président disparu l'an dernier.

• Contact : 06 61 40 11 48

Les gendarmes tiennent permanence en mairie

Le premier lundi de chaque mois

Vous êtes intéressés par les métiers dans la gendarmerie ? Vous pourrez désormais venir vous renseigner lors des permanences qui vont avoir lieu à Feurs. Elles se tiendront chaque premier lundi de chaque mois en mairie, dans la salle du conseil municipal. De 14 heures à 16 heures, un gendarme répondra à vos questions non seulement sur le métier de gendarme mais aussi sur l'ensemble des corps de métier que l'on trouve dans la gendarmerie (cuisinier, informaticien, secrétaire, maître-chien, gendarme à cheval, etc. ...)

La première permanence aura lieu ce lundi 6 juillet.

• Infos au 04 78 60 63 65



Photo : Véronique TEYSSOT



Membres du club, élus et partenaires présentent le nouveau véhicule de transport du club handisport forézien.

Arliane

DIAGNOSTIC IMMOBILIER

- PLOMB
- DPE
- ASSAINISSEMENT
- AMIANTE
- GAZ
- TERMITES
- CARREZ / BOUTIN
- ELECTRICITE
- ETAT DES LIEUX

Tél. 07 66 64 65 70 • 16, rue de Verdun • 42110 FEURS
loire.forez@arliane.fr

WWW.ARLIANE.COM

Don de sang : un engouement exemplaire !



Prêt à donner son sang !

Prochaine journée : le mercredi 15 juillet

Le prochain don de sang aura lieu à Feurs le mercredi 15 juillet mais attention la collecte n'aura lieu que l'après-midi, de 14 heures à 19 heures. N'hésitez pas à venir donner votre sang car, en cette période estivale, les réserves sont toujours basses. Inscriptions sur resadon.fr

L'EFS stéphanois (Établissement français du sang) est resté mobilisé durant toute la période de confinement. Car même si l'activité hospitalière a été réduite, les malades chroniques ont continué d'être soignés nécessitant toujours un besoin de sang.

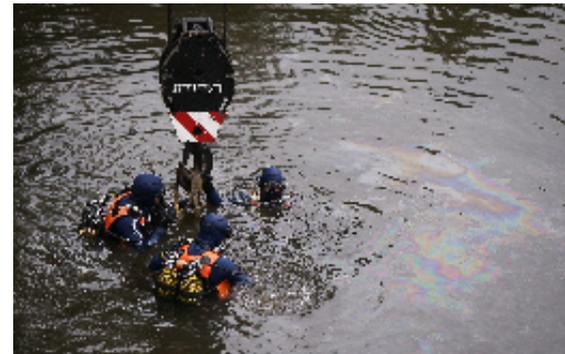
L'agenda des collectes a été revu et grâce à la mairie de Feurs et aux bénévoles de la section locale de la Croix-Rouge, une journée de don a été organisée à la salle des fêtes de l'Éden. Les inscriptions ont été prises à l'avance via le site internet resadon.fr et très rapidement les 145 places proposées ont été réservées. Mais le jour J, 213 Foréziens se sont présentés dont 18 nouveaux donneurs. De tels chiffres donnent du baume au cœur à Carole Jurine, gérante de la collecte pour l'ESF et Jean-Marc Bourg, responsable du don de sang pour la section forézienne de la Croix-Rouge.

• **Établissement français du sang**
de Saint-Étienne : 04 77 81 42 42 ;
Site internet : www.efs.sante.fr

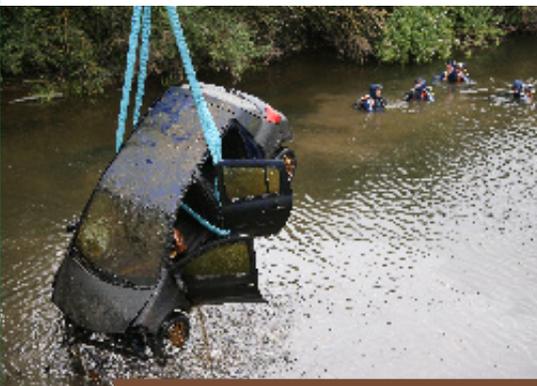
Une voiture plonge dans le fleuve !

On peut penser que le non-respect de la vitesse maximale autorisée a été une des causes de l'accident qui s'est produit le vendredi 13 mars, tard dans la nuit. Un vendredi 13 qui a porté chance au conducteur ! Seul à bord d'une Clio, il a perdu le contrôle du véhicule alors qu'il pénétrait dans Feurs

au niveau du pont de la Loire, circulant sur la RD 1 089. Il percuta violemment un muret sur le côté droit dans son sens de circulation ce qui fit rebondir la voiture complètement sur sa gauche. La vitesse devait être forte puisque le petit véhicule défonça une partie du parapet de l'ouvrage d'art et plongea dans les eaux du fleuve. Fort heureusement le conducteur s'est extrait très rapidement de l'habitacle et gagna la rive à la nage. En l'absence de degré d'urgence, l'opération de dégagement a été programmée dès la fin du confinement. Les gendarmes de la brigade de Feurs, ayant ouvert une procédure, ont mandé les plongeurs de la gendarmerie nationale. Les hommes-grenouilles issus des brigades fluviales de Valence (Drôme) et de Villefranche-



sur-Saône (Rhône) ont donc plongé dans les eaux de la Loire afin d'arrimer les élingues attachées au puissant camion-grue de l'entreprise « Renault Faure trucks SA ». L'opération fut rondement menée grâce au professionnalisme de tous. La circulation a été totalement interrompue durant le temps du repêchage de la Clio.





AS Plomberie

J. Serre





COUP DE FROID
SUR LA CLIM !



- > OFFRES ADAPTÉES À VOS BESOINS
- > DEVIS RAPIDES & GRATUITS
- > FINANCEMENT EN PLUSIEURS FOIS POSSIBLE

8 FAUBOURG SAINT-ANTOINE • 42110 FEURS • 04 77 28 02 59

Rugby : maintien en promotion d'honneur

Chez les amateurs de ballon ovale, la future saison devrait toujours se dérouler en promotion d'honneur. Le président Serge Villevielle espère que la saison prochaine sera d'un autre acabit que celle que vient de vivre l'équipe « Sang et or » qui a peu goûté à la victoire.



Sur leur terrain fétiche de l'hippodrome comme à l'extérieur, les Foréziens ont peiné cette année. Ici ils affrontent Meximieu.

L'équipe masculine de handball se propulse en « région excellence »

Yves Perche, président du Handball-club de Feurs, est un homme heureux. L'équipe « Une » masculine vient de faire un nouveau bond en avant avec son accession en division supérieure, en « région excellence ». « Nous étions déjà monté la saison dernière du niveau départemental au niveau honneur » précise, avec un large sourire, Yves Perche. « C'est une très grosse progression. Les garçons terminent à la première place du championnat et sont arrivés jusqu'en demi-finale de la coupe de la Loire et en 16^e de finale en coupe de France. Ce sont vraiment de très bons résultats. » Cyril Berne, entraîneur et Romain Ganivet, capitaine de l'équipe, devraient recevoir

le renfort d'un ou de deux nouveaux joueurs pour une saison 2020/2021 qui s'annonce sous les meilleurs auspices.

Du côté des filles, en championnat, elles terminent à la troisième place. Si les compétitions n'avaient pas été stoppées par l'état d'urgence sanitaire, les handballeuses foréziennes pouvaient espérer

se hisser à la seconde place du classement général.

Autre motif de satisfaction, l'équipe des moins de 18 ans. Une jeune équipe qui s'est lancée pour la première fois dans la compétition cette saison 2019/2020. Elle a démontré toute sa vigueur et une fort belle progression.



On devrait assister à une belle saison côté handball forézien.

L'an passé, les handballeurs se sont envolés vers la victoire en coupe de la Loire.




Villeneuve
www.villeneuve-terrains.fr
04.77.26.47.64 ou 04.77.26.58.81

Consultez les disponibilités de nos terrains sur
www.villeneuve-terrains.fr

Bientôt
FEURS / CIVENS

Plusieurs parcelles disponibles proche du centre de Feurs à partir de 42 000 €

Prochainement
PONCINS

Plusieurs parcelles disponibles de 520 à 1095 m² à partir de 41 000 € construction libre

■ Basket : le comité directeur demande que la « une » évolue en NM2



Julien Wiltz portera les couleurs des EFF la saison prochaine.

Bryan Miyem-Bell prolonge à Feurs.



« En temps normal, les exigences financières de la part de la Fédération française de basket-ball, pour une équipe en NM1, sont déjà très élevées pour un club comme le nôtre » explique Éric Sardin, président des Enfants du Forez. « Si le contexte économique dans lequel va évoluer notre club la saison prochaine est des plus incertains, nous sommes bien conscients qu'il va en être de même pour l'ensemble de nos partenaires institutionnels ou privés » rajoute-il. Le comité directeur du club de basket, après avoir analysé tous les paramètres et pour ne pas affecter la pérennité des Enfants du Forez, a donc décidé de ne pas réengager l'équipe phare en NM1 mais de demander à intégrer la NM2.

Romain Tillon, 37 ans, est le nouvel entraîneur, de l'équipe fanion des Verts. C'est un retour à la maison pour Romain qui a joué sous les couleurs vertes jusqu'en 2000. Ancien de NM1 et de pro B, il évoluera ensuite en pro A. Il passe ses diplômes d'entraîneur et il devient, notamment, assistant-coach d'Alain Thinet en pro B. Du côté des joueurs, Bryan Miyem-Bell, Julien Wiltz et Hugo Comby prolongent à Feurs. Ils joueront aux côtés de Lens Adoudou et Eddy Djedje (ex Challans NM1), Damien Archinard (espoirs JDA Dijon, ex SMUC Marseille NM2), Mehdi Seyeh (Tunis et ex pro B St-Chamond) et Taylor Wimbish (USA). Les postes de 9^e et 10^e homme seront tenus par des joueurs locaux évoluant en PNM et U20.

■ Le volleyball rêvait du titre de champion de la Loire



Du côté du volleyball, les champions de la Loire 2018/2019 se sont bien comportés puisqu'ils avaient pris le chemin des quarts de finale. Les volleyeurs étaient prêts à s'imposer de nouveau pour conserver le titre. Pour la saison prochaine, l'équipe fanion reste au plus haut niveau départemental tandis que les équipes 2 et 3 ne changent pas de catégorie dans les compétitions départementales.

Foot : de nombreux nouveaux « Bleus » pour les équipes de R1 et de R3

Olivier Jurine et Stéphane Robin entraînent respectivement les équipes « une » et « deux » de l'Union sportive forézienne. Deux « onze » évoluant au niveau régional : au plus haut pour l'équipe fanion et en R3 pour la réserve.



Clément Jouve, l'ancien Vert de l'ASSE, portera toujours les couleurs de l'USF.

Les dirigeants de l'USF entendent bien créer un groupe de « guerriers séguisiaves » pour que les deux équipes évoluent en tête du classement général futur. Pour cela, l'USF compte sur de très nombreuses arrivées. On retiendra tout d'abord l'excellente initiative de faire « monter » trois jeunes issus du groupe U18 de l'USF avec les seniors. L'USF va pouvoir compter sur dix autres renforts de choix avec Romain Barge, attaquant (capitaine en N2 Andrézieux) mais aussi Jérémy Lornage, attaquant (Villars), Jacques Da Silva, défenseur (St-Galmier), Tom Meynadier, défenseur (RF 42), Maxime Rogern défenseur, Noa Deschamp, milieu et Mursel Çagdas, milieu (Savigneux/Montbrison), Florian Duport, défenseur (Le Puy), Valentin Larue, attaquant (Veauche) et Corentin Garnier, milieu (ABFC). La moyenne d'âge des dix nouveaux « Bleus » est de moins de 22 ans.

Rien n'est gagné d'avance mais l'USF s'arme de belle façon pour gagner !



Mamadi Diaoula, buteur, reste à Feurs.

Ciné Feurs, votre nouveau cinéma, est ouvert tout l'été

Place du général de Gaulle, au fronton du cinéma les néons rouges se sont rallumés. Ciné Feurs vient de rouvrir ses portes. Aujourd'hui, les bénévoles jonglent pour avoir la meilleure programmation possible pour cet été. Exceptionnellement, le cinéma restera ouvert durant les mois de juillet et août. Il est recommandé de réserver ses billets via le site internet : <https://cinefeurs.info> et d'effectuer le paiement ligne ou avec une carte bancaire si vous prenez vos places au cinéma.



• **Programmation, horaires et réservations** sur <https://cinefeurs.info>

Forez Aquatic rouvre avec des modalités particulières

La piscine Forez Aquatic est de nouveau ouverte. Attention, seul le bassin d'hiver (piscine couverte) est accessible aux résidents des communes de Forez-Est durant trois créneaux horaires : 9 h à 11 h ; 11 h 30 à 13 h 30 et de 14 h 15 à 17 h 30. L'inscription et le paiement sont obligatoires sur www.forez-est.fr
• 04 77 26 24 54 ; Courriel : forez-aquatic@forez-est.fr ; Site internet : www.forez-est.fr

Minigolf : il ouvre en juillet et en août



Photo d'archives

Le minigolf de Feurs va ouvrir les mois de juillet et d'août. Vous serez accueilli avec le sourire à partir du samedi 4 juillet et jusqu'au dimanche 30 août, au soir. Vous pourrez venir vous détendre et vous amuser du lundi au samedi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures. Le dimanche, il sera ouvert uniquement l'après-midi de 14 heures à 19 heures. Il en sera de même pour le lundi 13 juillet, le mardi 14 juillet et le samedi 15 août. Le prix d'une partie par personne est fixé à 2,50 euros. Vous trouverez des boissons fraîches sur place. Si vous souhaitez venir en groupe, vous devez prendre rendez-vous auparavant. Les groupes seront accueillis principalement les matins.

• Parc municipal, rue des Minimes, Tél. 04 77 27 13 86

Tout ce que vous avez voulu savoir sur les courses hippiques sans jamais oser le demander...

L'office de tourisme Forez-Est et la Société hippique de la Loire s'associent pour vous faire découvrir les coulisses d'une réunion hippique. Durant le mois de juillet, vous aurez le choix entre deux dates : le vendredi 3 ou le dimanche 19. Pour le 3 et pour le 19 ce sera à 12 h 15. Dans les deux cas vous apprendrez tout ce que vous avez voulu savoir sur les courses hippiques. Accompagné d'un guide, vous irez partout afin de bien comprendre le déroulement d'une réunion hippique et le fonctionnement de la filière hippique. Les réservations sont obligatoires sur le site internet de l'office de tourisme de Forez-Est. Les tarifs sont de 6 euros pour les adultes, pour les 12/18 ans : 4 euros et gratuit pour les moins de 12 ans.

• Site internet : <http://www.resa-forez-est.com> ; Courriel : visites@forez-est.com ; Tél. 04 77 26 05 27

Médiathèque : les horaires d'été

À compter du mardi 7 juillet, la médiathèque « Au forum des mots » va appliquer les horaires d'été. Elle sera ouverte le mardi de 9 heures à 12 heures, le mercredi et le vendredi de 14 h 30 à 17 heures et le samedi de 9 heures à 12 heures. Ces horaires sont applicables jusqu'au 31 août inclus.

• Tél. 04 77 27 49 73 ; Courriel : mairie.bibliotheque@feurs.fr ; Site internet : <https://mediatheque.feurs.fr>

Allo ! c'est le plombier

SYLVAIN JOUBERT

CHAUFFAGE TOUTES ÉNERGIES
PLOMBERIE - SANITAIRES
ENTRETIEN DE CHAUDIÈRE
ÉNERGIE RENOUVELABLE

HITACHI

Améliorez votre confort.
CLIMATISEZ votre intérieur

Le spécialiste de la maintenance-dépannage
LES MOIS ENTRETIEN DE CHAUDIÈRES

DEPANNAGE

- INTERVENTION RAPIDE
- TOUTES ÉNERGIES
- TOUTES MARQUES

- Chaudière FUEL
- Chaudière GAZ
- Chaudière BOIS
- Poêle à bois/granulés
- Pompe à chaleur
- Ramonage cheminée

FACE AU CC CARREFOUR - FEURS • 04 77 26 37 52 • www.sylvain-joubert-feurs.fr

■ Dès juillet, l'hippodrome se remet en selle *Le festival du trot aura lieu le vendredi 3 juillet*



À l'heure du bouclage du Petit Forézien, il se murmurait dans le paddock du Chantilly du Forez lors des réunions de juin, que les courses pourraient ne plus se disputer à huis clos dès le 1^{er} juillet. Il faudra bien naturellement attendre la confirmation officielle de cette supposition. Mais nous connaissons tous l'implantation exceptionnelle de l'hippodrome de Feurs. Situé en plein cœur de la ville, bordé d'un côté par le boulevard du même nom et de l'autre par le parc municipal, une partie de son anneau est visible depuis la voie publique. Les Foréziens, pourront donc, si le huis clos persiste, tout de même « assister » aux courses. Les deux réunions programmées sont des réunions dites premium (ex PMU). Cela permet aux turfistes de pouvoir miser en

ligne, à distance. Mais rien ne vaut d'être sur place, dans cette ambiance festive, où l'on peut se faire une idée sur les chevaux lorsqu'ils sont au rond de présentation.

La journée du vendredi 3 juillet débutera à 13 heures. Le Chantilly du Forez accueillera à cette occasion le festival du trot. La deuxième journée de courses en juillet sera le dimanche 19. Elle débutera à midi. Cet horaire sera l'occasion peut-être, grâce au restaurant panoramique, de déjeuner sur place. Vous pouvez réserver une table au restaurant panoramique en appelant le 04 77 27 06 56.

• **Boulevard de l'hippodrome ; Tél. 04 77 26 10 45 ; Courriel : contact@hippodromedefeurs.com**

■ Centre social :

des animations en juillet et début août

Le centre social propose, pour cet été, des animations destinées aux jeunes dans les tranches des âges 3/5 ans et 6/11 ans. Elles se dérouleront en fonction des mesures sanitaires en vigueur à cette période. Attention, exceptionnellement cette année, une semaine supplémentaire a été rajoutée à la programmation. Il s'agit de la première semaine du mois d'août.

Les thèmes des cinq semaines, pour les 3/5 ans, sont : les supers héros, tous les sens, sous l'océan, les indiens et la préhistoire. Il est à noter que la capacité d'accueil des

moins de six ans a été augmentée.

Pour les 6/11 ans, les thèmes sont défis : Koh-Lanta, contes et légendes, nature et découvertes, place aux acteurs et un bain de soleil.

Les inscriptions sont prises le mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 16 h et le mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h. Le programme complet est disponible au centre social.

• **Tél. 04 77 26 18 05 ; 8 boulevard d'Olching ; Courriel : les.enfants.de.feurs@gmail.com**

■ Découvrir l'envers du décor du cinéma

En association avec Ciné Feurs, l'office de tourisme de Forez-Est proposent un détour par le nouveau cinéma de Feurs. Grâce à cette visite, vous pourrez découvrir l'envers du décor de Ciné Feurs. Vous visiterez la salle de projection et vous aurez le privilège d'assister à une démonstration de projection et de connaître le fonctionnement d'un cinéma.

• **Tél 04 77 28 67 70 ; Site internet : www.visites-forez-est-com**

■ Inscriptions à l'école de musique

Cette année, les inscriptions à l'école de musique de l'AMF sont prises dès à présent en téléphonant au 06 42 06 97 19 ou par courriel à : asso-musicale-feurs@orange.fr

■ En septembre, la fête patronale...

La fête patronale de Feurs est maintenue le premier week-end de septembre. Ainsi, le samedi 5 et le dimanche 6 les attractions foraines seront installées dans le centre-ville pour le plus grand plaisir des amateurs.

■ Plan de prévention canicule

Le CCAS (centre communal d'action sociale) de Feurs met en place, chaque été, son plan de prévention canicule afin de pouvoir bénéficier de contacts et de conseils. Il s'adresse aux personnes fragiles mais aussi aux personnes âgées de plus de 65 ans et/ou en situation de handicap (à partir de 60 ans). Les personnes reconnues inaptes au travail sont aussi concernées. Vous pouvez-vous inscrire ou vous faire inscrire sur le registre canicule du CCAS, au 11 rue de la Loire à Feurs. Les personnes peuvent aussi être désignées par un tiers. Dans ce cas, il faut obligatoirement adresser un courrier au CCAS.

• **Tél. 04 77 26 64 85 ou 04 77 26 64 86**

Claude Pontille



La majeure partie de la carrière professionnelle de Claude Pontille s'est déroulée au sein de l'entreprise Dessertine. Il y est resté trente-deux ans comme technico-commercial dans l'alimentation du bétail. Mais la vie de Claude Pontille a été marquée par ses engagements associatifs.

Il a été durant quarante années hospitalier à Lourdes. Il n'hésitait pas, lorsqu'il

était en activité, à prendre une semaine de congés pour mener à bien son engagement qui, pour lui était une évidence. À l'heure de la pré-retraite, il consacra un après-midi par semaine pour conduire en fauteuil roulant les résidents de la maison de retraite à la chapelle de l'hôpital afin qu'ils puissent assister à une célébration religieuse. Il était aussi le chauffeur du minibus et, d'une façon très régulière, il baladait les résidents de la maison de retraite dans la campagne pour des journées de détente.

Il fut aussi le président du comité des fêtes. Il endossa aussi la cape rouge du père Noël durant de très nombreuses années. Un rôle qu'il appréciait beaucoup.

Et puis un grand pan de sa vie a été consacré au sport. Très grand sportif, il a porté

les couleurs de la Squadra Forézienne et des Amis cyclos Bussiérois. Son amour pour le vélo l'a conduit à sillonner les routes de France et de Navarre. Il a participé dix-fois à l'Ardéchoise sans oublier les nombreuses courses « Gentleman ». Il aimait beaucoup, avec son ami Pierre Pavailler, emprunter les mêmes routes du Tour de France, la veille de l'étape officielle. C'est ainsi qu'il a franchi le col du Tourmalet, un des sommets mythiques de la grande boucle.

Il fut aussi le président de la Gymnastique volontaire de Feurs de 1984 à 2012. Durant près de trente ans, il insuffla une belle dynamique à cette association notamment de nombreuses sorties de ski de fond. Sous sa mandature, la GV a aussi organisé le premier triathlon de la Loire. Il avait 84 ans.

Marie-Louise Sardin



Le parcours de Marie-Louise Sardin, très affectueusement surnommée Lily, a été sillonné de moments de joies et de tristesses et surtout de courage. Femme hors du commun, elle s'est adaptée face aux aléas de la vie et a exercé différents métiers avant de terminer comme aide-soignante à l'hôpital de Feurs.

Elle eut l'immense douleur de perdre son mari, Aimé, en 1990. Ancien international de basket, elle va le suivre dans différents clubs de basket (Montbrison, La Chorale de Roanne, La Voulte) avec qu'ils « posent leurs valises » à Feurs. Débute alors un long bail avec les Enfants du Forez. Tandis qu'Aimé assure (notam-

ment) la présidence du club, son épouse occupe divers postes et œuvre d'une façon totalement bénévole de très longues saisons.

Depuis sa tendre enfance, le sport a fait partie de sa vie. Ses parents s'occupaient de l'amicale boules des verreries de Veauche. Puis ce fut le basket, évoqué ci-dessus. Une époque avec des souvenirs inoubliables avec les frères Camberabero, les rugbymen voisins de palier. Une période marquée par des instants forts avec les innombrables soirées à la salle Fayard sans oublier d'autres plus tumultueuses où les maillots de l'équipe de France devinrent... des chiffons de ménage !

Lily était parfois imprévisible mais tout ce qu'elle entreprenait, elle le faisait avec un cœur énorme. C'est ainsi qu'un soir de 1982, elle décide de réunir des joueurs de basket valides avec des sportifs handicapés afin de gommer les différences. La salle Fayard était archipleine. Deux parrains de renom étaient venus pour

spécialement pour elle : Yves Triantafilos et Guy Camberabero. Un formidable succès qui lui permettra de créer le club handisport forézien qui, aujourd'hui évolue au plus haut niveau national en handibasket.

En 1994, elle doit subir deux graves opérations médicales. Elle va rester clouée de très longs mois sur son lit, avant de réapprendre à parler et à marcher. Elle va alors rencontrer un ami, Auguste, aux détours d'une maison de rééducation. Il va l'accompagner et essayer de l'aider à surmonter ce handicap. Mais sa vie a changé. Elle se terrera chez elle pour de longues années, sans manquer de regarder toutes les retransmissions sportives... sauf le tennis qui l'énervait ! Elle suivait bien sûr toute l'actualité des Enfants du Forez avec son fils Éric, l'actuel président et son unique petite fille Marion, joueuse de l'équipe fanion.

Depuis un peu plus d'un an, ne pouvant plus rester à son domicile, elle résidait à l'ehpad de Feurs. Elle avait 84 ans.

CCM BOINON SAS

Neuf ou rénovation

CHARPENTE • COUVERTURE • OSSATURE BOIS
HANGAR AGRICOLE • ZINGUERIE • ISOLATION

06 61 23 94 19
04 77 27 08 08
ccmboinonsas@orange.fr

140 rue de l'Artisanat • CIVENS / ccmboinonsas@orange.fr
04 77 27 08 88 • 06 61 23 94 19

Anthony Burnod

Plusieurs

Votre bien-être nécessite qualité et professionnalisme

PLOMBERIE - SANITAIRE - CHAUFFAGE

Réalisation, Pose et Conseil,
Neuf et Rénovation

33 Allée des Chênes Rouges - 42110 PONCINS - 06 50 55 49 17
anthonyburnodplomberie@yahoo.fr www.anthonyburnodplomberie.fr

Sœur Marie-Chantal



Sœur Marie-Chantal a été une des personnalités foréziennes marquantes de la vie éducative de notre territoire.

Elle fut durant près de trois décennies, exactement de 1966 à 1993, la directrice d'un établissement alors situé en plein cœur de Feurs, le centre ménager rural. Il s'est ensuite appelé centre d'enseignement féminin rural puis lycée du puits de l'aune. Avant de se trouver à son emplacement actuel rue Louis Blanc, l'établissement se trouvait rue du Palais mais il avait une seconde entrée place du puits de l'aune. Être éducateur, c'est aimer les jeunes et porter sur

eux un regard d'espérance selon Don Bosco. Sœur Marie-Chantal a mis ses pas dans les siens pour enseigner et pour transmettre ses valeurs humaines, son courage, sa générosité à des centaines de jeunes foréziennes.

Elle a été membre de l'Union nationale de l'enseignement agricole privé et a toujours œuvré pour l'avenir des jeunes du monde rural.

Elle avait 93 ans.

Yvette Palais



Avant d'ouvrir son commerce de lingerie baptisé « À l'orée », rue de Verdun, Yvette Palais avait travaillé à Roanne comme couturière chez Janine Pauporté.

Commerçante à Feurs de 1963 au début de l'année 2001, elle a toujours été d'excellents conseils auprès de sa fidèle clientèle.

Elle s'est beaucoup investie dans la vie et le fonctionnement de l'association des commerçants dénommée à l'époque « Forum ». Elle avait participé, dans les années 80, aux échanges du jumelage avec Olching par le biais de l'association « Olching-club de Feurs ». À la retraite, elle est restée très attachée à la vie commerciale de Feurs. Elle participait notamment, chaque année, à la préparation des décorations de Noël qui sont installées en centre-ville. Elle a été membre de l'antenne du Forez de l'association JALMALV (jusqu'à la mort accompagner la vie). Elle rendait visite à de nombreuses personnes en fin de vie

afin de les soutenir, eux et leurs familles, dans ces douloureux instants. D'une bonté sans pareil, elle a aussi participé durant de très nombreuses années au processus de développement de Floris.

Malheureusement la maladie de Parkinson devait la forcer à restreindre ses activités bénévoles. Puis un jour, avec amertume, elle cessa totalement. Ce fut pour elle un véritable déchirement. Yvette Palais était d'une nature extrêmement généreuse et affable. Chez elle, la bienveillance était innée. On retiendra d'elle, également, l'image d'une personne coquette et ô combien souriante. Elle avait 78 ans.

Pierre Giroudon



Pierre Giroudon fait son apprentissage dans la boucherie, en 1951, à Saint-Jodard, petit village à deux pas de Neulise où il est né. Il viendra ensuite parfaire sa

formation à Feurs. Avec feu son épouse Paulette, ils s'installent rue Camille Pariat en 1964. Dans leur boucherie aux petits carreaux de faïence bleutés, ils y resteront jusqu'en 1996.

En 1958, Pierre Giroudon quitte la France pour rejoindre l'Algérie, comme de nombreux jeunes de sa génération. Il est stationné à Ain Bessem, à 80 kilomètres au sud-est d'Alger, au sein du 410^e R.A.A. (régiment d'artillerie anti-aérienne). Il sera ensuite positionné sur le piton 891 qui, avec d'autres batteries, assurent un

quadrillage de la région de petite Kabylie. Un jour, lui et son escouade, alors qu'ils circulent sur la piste qui mène au piton, tombent dans une embuscade. Il est blessé à la tête par une balle. Il restera deux mois à l'hôpital. Il viendra se reposer en France avant de repartir vivre les affres de la guerre. Sa blessure et son passage sous les drapeaux feront que la Nation lui décernera la Médaille militaire, la croix de la Valeur militaire et la croix du combattant.

Il avait 83 ans.

Transactions immobilières
Stéphanie CHATAGNON MERMIER
6 rue du 19 mars 1962 - 42110 Feurs

carte professionnelle numéro 4203 2018 000 027 561
Tél : 06 16 55 91 40 - Fax : 04 88 04 92 47
contact@chatagnon-immobilier.fr
www.chatagnon-immobilier.fr

Nous recherchons pour clients sérieux :
FEURS
Appartement T2 et T3
Maison de ville • Villa • Parcelle de terrain à bâtir
5 à 10 Km de FEURS
Villa 5-6 pièces avec terrain
Propriété avec terrain budget 450 000/ 550 000 euros (clientèle lyonnaise)

SOS-BRICOLAGE
2^e Réseau National de Bricoleurs Professionnels à domicile

ÉLIGIBLE SERVICE À LA PERSONNE

Hexa
L'ALBA

50%
de crédit d'impôt

PARTICULIERS

ÉLIGIBLE SERVICE À LA PERSONNE

Hexa
L'ALBA

50%
de crédit d'impôt

LIBERAL INDEPENDANT

Philippe Garde • 06 60 73 64 71
philippe.garde@sos-bricolage.com

CRÉATEURS D'INTÉRIEURS

CUISINES et BAINS

DEPUIS + DE 10 ANS
à FEURS



Réalisation
chez un client

AUGOYAT
Yann

Plus d'info sur le site INTERNET
www.cuisinesaugoyat.fr

Magasin à Feurs de 170 m²

17, rue du 8 Mai
06 98 51 80 01

Mail : cuisinesyannaugoyat@orange.fr

CHARPENTE • COUVERTURE ZINGUERIE • MENUISERIE

Ets Joël REYNAUD

- Charpente traditionnelle
- Charpente fermettes
- Couverture tuiles
- Zinguerie
- Fenêtres bois et PVC
Clôtures + portail bois
et PVC toutes dimensions
Fabrication artisanale
- Location bennes à gravats
- Chéneaux alu
neuf et rénovation
- Travaux de placo
(cloisons, plafond, doublage)



Impasse du Château d'Eau
La Boissonnette - 42110 FEURS
Tél. 06 89 33 32 27
Fax 04 77 27 08 81

etsjoel.reynaud@wanadoo.fr
www.reynaud-couverture.fr

État civil du 1^{er} février au 31 mai 2020

NAISSANCES

Février

- 03/02 DURDU Ilber, 22 rue de la Loire.
06/02 LASSABLIÈRE Sohane, Tiphaine, Béatrice, 4 rue des Remparts.
18/02 KILIÇ Orhan, Ali, 13 rue des Platanes.
20/02 YABANCI Melina, 1 rue du maréchal Lyautey.
24/02 ATILGAN Esilya, Nisa, 1 rue du pas de Leysin.

Mars

- 01/03 ÇOUTTE Evan, 1 impasse Maurice Utrillo.
08/03 NAJJAR Giulia, 8 rue Pascal.
17/03 SILVENTE-FERNANDEZ Lucas, Soan, 19 rue Philibert Mottin.
22/03 NTIFI Nora, Kamilia, 2 rue Jules Ferry.
23/03 ÇAREL Charli, 42 rue de Verdun.
25/03 BERNARD AMARAL Léandro, 6 avenue Jean Jaurès.

Avril

- 05/04 YUKSEL, Omer, Faruk, 6 boulevard d'Olching.
17/04 JOSE Rose, 1 impasse du Montal.
22/04 VENET GALOIS Antoine, 27 bis rue René Cassin.
27/04 ROMAGNY Maëlyne, Jeanne, 52 rue des Vauches.

Mai

- 08/05 COUZON Julia, 1 A boulevard de l'Europe.
10/05 BLANC Jules, « le clos des pins », 5 rue de la Minette.
23/05 YVOREL Maëlle, 6 bis rue Francis Garnier.
23/05 DAHMANI Anas, Mouloud, 1 bis boulevard de l'Europe.
29/05 ÇJYRIQ! Ernest, 12 rue Duvernay.
30/05 POTIRON Elio, 7 rue Jean-Jacques Rousseau.

DÉCÈS

Février

- 04/02 SERURIER Jacky, Louis, 64 ans, 53 rue de la Loire.
05/02 VELUIRE veuve CHAFFANGEON Colette, Bénédicte, 81 ans,
9 chemin de la Tuilerie.
06/02 CHAMBRIAL veuve CONSTANT Amélie, Irène, Eugénie, 94 ans, ehpad
« les chênes », 26 rue Camille Pariat.
06/02 MOURIER Marc, Jérôme, 82 ans, ehpad, 26 rue Camille Pariat.
13/02 PONCET Vve RAJOT Josette, Michelle, 68 ans, 73 rue de Verdun.
14/02 DEFOUR Jean, Francisque, Gabriel, 82 ans, 1 bis rue d'Assier.
26/02 ÇOUTTE René, Jean, Marie, 69 ans, 5 allée du bois.
26/02 VILARD Gabriel, Noël, 85 ans, 25 rue des Haras.

Mars

- 02/03 PONTILLE Claude, Antoine, 84 ans, ehpad, 26 rue Camille Pariat.
03/03 JACQUET Kevin, 30 ans, 9 chemin de Riou.
04/03 ATILGAN Esilya, Nisa, 9 jours, 1 rue du Pas de Leyzin.
06/03 FRADIN Vve FRESSE Hélène, Francine, 84 ans, 6 impasse Francis Garnier.
09/03 JACQUELIN Vve VALOIS Clotilde, Noëlle, Pierrette, 95 ans, ehpad,
26 rue Camille Pariat.
09/03 THOMAS épouse PAIGNON Laure, Marie, Pierrette, 80 ans,
3 bis rue Geoffroy Guichard.

ROCHETTE

immobilier



*l'équipe de Rochette
Immobilier est à votre
disposition pour toutes
transactions immobilières*

8 Place Carnot 42110 Feurs - 04 77 28 99 71
www.rochette-immobilier.com

- 09/03** BONVARLET Vve BELVERGE Alfréda, Lucienne, 77 ans, ehpad, 26 rue Camille Pariat.
14/03 CHAZELLE Maurice, 86 ans, ehpad, 26 rue Camille Pariat.
18/03 DELORME Yvette, Marcelle, 64 ans, 3 place Geoffroy Guichard.
20/03 PETITJEAN Jacques, Léopold, Augustin, Georges, 88 ans, ehpad, 26 rue Camille Pariat.
23/03 VALFORT Georges, Albert, 72 ans, 4 chemin du viron.
24/03 JACQUEMONT Georgette, Marguerite, 88 ans, 26 rue Camille Pariat.
28/03 BILLARD Marius, Émile, 85 ans, 14 rue des Tilleuls.

Avril

- 03/04** MAYÈRE Vve CHAMBON Micheline, Francia, 91 ans, ehpad, 26 rue Camille Pariat.
04/04 MARGOTAT Marie, Lucette Vve FERRIER, 96 ans, ehpad, 26 rue Camille Pariat.
04/04 MARTINELLO Marie-Louise Vve SARDIN, 84 ans, ehpad, 26 rue Camille Pariat.
04/04 REBOUX Gérard, Mathurin, Raymond, Eugène, 69 ans, 17 grande rue de Randan.
06/04 DEPALE Jérémy, Pierre, 27 ans, 46 rue de Verdun.
10/04 FONTIMPE Vve TISSOT Marthe, Marie, Thérèse, 90 ans, 33 rue Marc Seguin.
11/04 PONCIN André, Pierre, 95 ans, ehpad, 26 rue Camille Pariat.
13/04 CHAZAL Antoinette, 102 ans, ehpad, 26 rue Camille Pariat.
14/04 BARCET Jean-Marcel, 89 ans, ehpad, 26 rue Camille Pariat.
17/04 ROIRON Chantal, Claudette, Juliette épouse GARMIGNY, 65 ans, 6 route de Salvizinet.

Mai

- 03/05** BRUNEL épouse MICHEL Marie, Joëlle, Émilienne, 64 ans, 14 rue Marc Seguin.
06/05 VILLEMAGNE Maurice, Bernard, Joseph, 86 ans, ehpad, 26 rue Camille Pariat.
06/05 TEYSSIER Hélène, Henriette, Fanny, 65 ans, 7 rue des Roseaux.
10/05 DELORME André, Jean, Marie, 87 ans, 43 rue Camille Pariat.
12/05 DUPUY Marcel, Joseph, 91 ans, 26 rue Camille Pariat.
13/05 PERCHE veuve VERCHERE Francia, 98 ans, ehpad, 26 rue Camille Pariat.
20/05 BERNELIN épouse PALAIS Yvette, Marie, Josèphe, 78 ans, 14 rue Jean de la Fontaine.
22/05 BRUZAUD Dylan, Pierre, Norbert, 23 ans, 75 rue de Verdun.
22/05 JACQUET Joseph, Claude, Antonin, 85 ans, 1 rue des Minimes.
26/05 BRUYERE épouse RAYNAUD Marie, Thérèse, 80 ans, 6 rue du docteur Roux.
28/05 GUYONNET Gabrielle veuve NIGAY, 95 ans, 7 rue Jacquemard.
29/05 MONTAGNE Annette, Jeanne, Marie, Josèphe, 69 ans, 2 rue Joannès Mollon.

MARIAGES

Février

- 15/02** Entre Thierry, Daniel, Roger BONNARDEL, acheteur, domicilié à Feurs, 1 bis rue Gambetta et Nataliia, Pavlivna BURUKINA, comptable, domiciliée à Kiev (Ukraine), rue maréchal Malinovskyi.
22/02 Entre David, Philippe, Eddy THEVENON, comptable et Fanny, Marie, Charlotte ROCHE, aide-soignante, domiciliés à Fraisses, 27 rue Jules Ferry.

Les avis de naissance et les transcriptions de décès sont communiqués à la mairie de Feurs (commune de résidence des nouveau-nés ou des défunts) avec un décalage de plusieurs jours après l'événement. C'est la raison pour laquelle certaines naissances et certains décès peuvent être publiés avec un décalage d'au minimum un mois dans *Le Petit Forézien*. Par ailleurs, les avis de naissance ne sont publiés qu'avec l'autorisation des parents, c'est la raison pour laquelle certaines naissances n'apparaissent pas dans nos colonnes.

NOUVEAU
à FEURS

FOREZ KLIM
A VOTRE SERVICE



Votre spécialiste
en Climatisation

- Climatisation
- Plomberie
- Pompe à chaleur
- Sanitaire
- Chauffage
- Ventilation
- Entretien

Baptiste KLIMENKO
06 40 99 07 26
forez.klim@gmail.com

FEURS
VOTRE MAIRIE VOUS
INFORME EN DIRECT
SUR VOTRE SMARTPHONE



AVEC CITYKOMI®,
L'APPLICATION

GRATUITE
SANS PUB
SANS INSCRIPTION

100%
ANONYME
pas de compte
à créer

ABONNEZ-VOUS

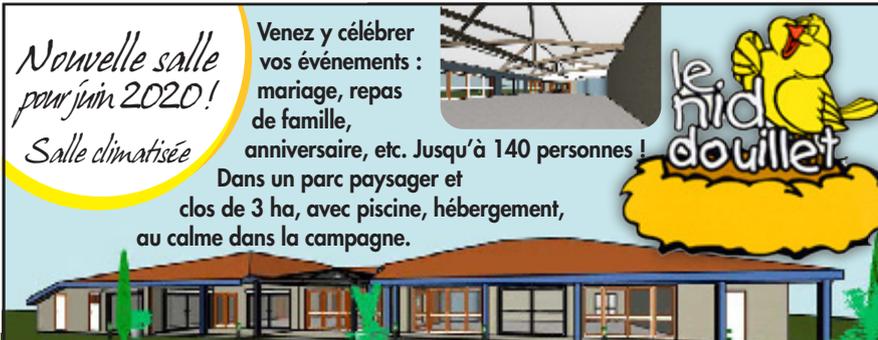
1. TÉLÉCHARGEZ l'application Citykomi®
2. FLASHEZ ce QR code
3. RECEVEZ les infos de votre commune



*Nouvelle salle
pour juin 2020!*
Salle climatisée

Venez y célébrer
vos événements :
mariage, repas
de famille,
anniversaire, etc. Jusqu'à 140 personnes !

Dans un parc paysager et
clos de 3 ha, avec piscine, hébergement,
au calme dans la campagne.



1090 chemin des rôtis, 42110 PONCINS • Tél : 04 77 27 80 36 • 06 88 26 44 07
Mail : salechaudron@wanadoo.fr • www.le-nid-douillet.com

JEREMY Chaussures

Tamaris

rieber

LAURA VITA[®]
Paris Collection

C. C. Faubourg St Antoine - **FEURS**

- MÉCANIQUE
- CARROSSERIE
- CLIMATISATION
- PNEUMATIQUE
- PARE-BRISE
- VENTE VÉHICULES NEUFS & OCCASIONS

F. CHEMINAL SARL
Route de Saint-Etienne
42110 FEURS
04 77 26 56 63

CÔTÉ COMMERCE

Le bureau des cartes grises a reçu son habilitation



Sarah et Jacques Desplaces ont ouvert leurs agences, côte à côte, au 3 rue du repos.

Jacques a décidé d'ouvrir sa franchise « Auto easy » pour la reprise cash, la mise en vente gratuite ou l'achat de véhicules neuf et d'occasion. Sarah, elle, s'occupe du bureau des cartes grises. Bureau qui a reçu, tout dernièrement son habilitation officielle. Il faut en effet savoir que la préfecture ne fait plus les cartes grises, Sarah a donc décidé de s'installer à Feurs. Le bureau fait aussi la fabrication et la pose de plaques d'immatriculation. Il dispose d'un point « Mondial Relay » et également d'un photomaton (agrée ANTS -

agence nationale des titres sécurités) afin de fournir des photos conformes pour les pièces d'identité, les passeports, permis de conduire et tous documents officiels.

Pour ce qui est des modalités d'attribution des cartes grises, en agence, Sarah donne une liste des documents à fournir pour la création de votre carte grise. Elle s'occupe aussi de toutes les démarches administratives: changement de titulaire, adresse, enregistrement vente et déclaration d'achat. Le bureau des cartes grises est ouvert aux particuliers comme aux professionnels.

• 04 77 26 87 29 ou 06 26 56 42 43 ; Courriel : societeforezienne@gmail.com

I.C.S.
depuis 2002

Maintenance à distance

Nicolas Trouilloux

Informatique

Vente - Réparation - Conseil - Particuliers & Pro

Du mardi au samedi : de 9h à 12h / 14h30 à 19h
1 carrefour de la libération
42110 FEURS
Sauf 18h le samedi
Fermé le jeudi après-midi

☎ 04 77 26 43 86
www.ics42.fr
contact@ics42.fr

Bernard Voldoire poursuit l'activité de « Laurent Automobile »



Depuis 83 ans, l'entreprise familiale « Laurent Automobile » dispose d'entrepôts et magasins partout en France. Malheureusement, celle-ci a été liquidée en décembre 2019. Mais Bernard Voldoire - qui était franchisé depuis deux ans - a repris le fonds de commerce de l'enseigne. Il est désormais indépendant et totalement disponible pour ses clients. Il travaille toujours avec les entrepôts Laurent (qui ont été revendus) pour les pièces automobiles, le lubrifiant et les produits de carrosserie. Les produits vendus dans la boutique de Feurs sont les mêmes qu'avant, avec toujours la même qualité. L'équipe de « Laurent Automobile Feurs » sera heureuse de vous

accueillir au sein de son magasin spécialisé dans la vente de pièces détachées, 15 route de Saint-Étienne. Ses experts sont à votre disposition pour vous renseigner et vous aiguiller sur les produits quelque soit le type de véhicule que vous possédez.

• 04 77 26 32 33 • www.laurent-automobile.com

AAI M'Alu

Menuiserie alu sur mesure, verandas, volets roulants, stores, fenêtres PVC, portail alu, miroiterie.

Tél. : 04 77 26 54 90

ZI du Forum
4 imp. du Palatin - 42110 FEURS
aaimalu@orange.fr
internet : www.aai-m-alu.fr

MEUBLES BOURRAT

PÈRE & FILS

-10% -20% -30% -40% -50%

SOLDES*

*sur articles signalés en magasin, selon dates en vigueur

www.meublesbourrat.com

4, rue Jean Marie Nigay - 42110 FEURS - 04 77 26 31 58

à côté

Services à la personne

Le service à la personne vraiment près de vous

50% de crédit d'impôt

Prises en charges possibles : HAD, APA, PCH, CAF, CARSAT, MSA, RSI, MGEN, CNRACL, CPAM, CESU, SORTIR PLUS...

Agence FEURS
04 77 28 59 39
feurs@a-cote-service.com
www.a-cote-service.com
1 rue du 8 Mai - 42110 FEURS

Ménage • Séniors • Gardes d'enfants • Handicaps